

LE DEVOIR



ACTUALITÉS

Justin Trudeau:
l'anticonformisme en héritage
Page A 3

ACTUALITÉS

Offensive de la CSN
dans les écoles
Page A 5



VOL. XCI N° 146

LE MERCREDI 4 JUILLET 2001

87c + TAXES = 1\$

L'accusé Milosevic nargue ses juges

L'ancien maître de la Serbie taxe le tribunal de La Haye d'«organe illégal»

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

La Haye — Seul, sans avocat, Slobodan Milosevic a affiché hier son mépris d'une justice internationale qu'il juge «illégal». Sa première et historique comparution devant le tribunal de La Haye n'aura duré qu'une dizaine de minutes à peine, le temps pour l'ancien président yougoslave d'accuser les juges de chercher à couvrir les crimes des Occidentaux en Yougoslavie.

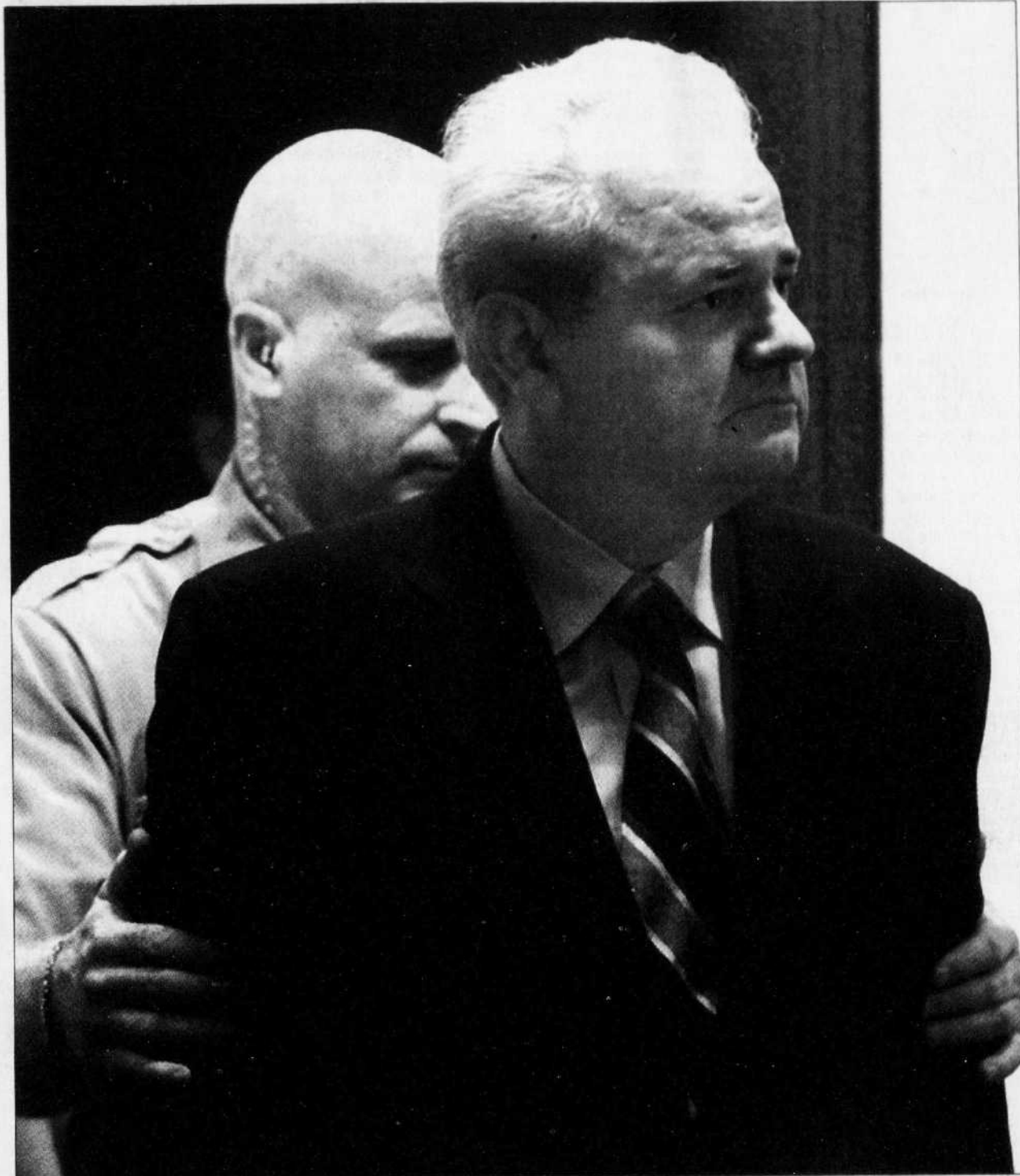
Premier chef d'Etat à comparaître en tant qu'accusé devant le Tribunal pénal international (TPI), Slobodan Milosevic a refusé de plaider coupable ou non coupable des quatre chefs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui lui sont reprochés pour avoir ordonné la sanglante répression menée par les Serbes contre la communauté albano-phonie du Kosovo.

Le juge britannique Richard May, qui présidait l'audience, a finalement inscrit en son nom la non-culpabilité après avoir dû couper à plusieurs reprises l'accusé pour lui rappeler que «l'heure n'est pas aux discours politiques». L'audience a ensuite été ajournée jusqu'à la dernière semaine d'août, lors de laquelle sera décidé le statut du procès.

L'accusé accuse

Arrivé vendredi à La Haye après son extradition par le gouvernement serbe, Slobodan Milosevic avait été extrait aux aurores hier matin de sa cellule de la prison de Scheveningen pour sa comparution à 10h devant le TPI.

D'emblée, Slobodan Milosevic, qui arborait une cravate rayée aux couleurs de la Serbie, avait affiché sa position, parlant d'un «faux tribunal» et de «fausses accusations». «Je n'ai pas besoin de désigner un avocat devant un organe illégal», répond-il en anglais au juge May qui l'invite à reconsidérer sa décision de ne pas être représenté par ses



Slobodan Milosevic a été extrait de sa cellule aux aurores, hier, avant d'être emmené devant le Tribunal pénal international. C'est la première fois qu'un ex-chef d'Etat est ainsi jugé.

VOIR PAGE A 8: MILOSEVIC

■ Autre texte en page A 5

Traduits et publiés, les textes de la ZLEA restent obscurs

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Deux mois après qu'on eut promis leur divulgation, les textes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ont finalement été rendus publics hier. Mais bien malin qui voudrait en extraire quoi que ce soit: à peu près tout y est conditionnel et sujet à modifications majeures d'ici la fin des négociations, en 2005.

Le document de plus de 400 pages (disponible sur Internet: www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/ftaa_neg-f.asp) est presque entièrement entre parenthèses. Il s'agit d'un collage de toutes les positions, parfois très divergentes, des 34 pays de la ZLEA.

«Pratiquement tout est entre crochets», a insisté hier un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. «La technique des crochets est simple: si un ou plusieurs pays ne sont pas d'accord avec une proposition de texte, le texte est mis entre crochets. Et il y a aussi le concept selon lequel rien n'est convenu avant que tout soit convenu. Même un texte qui n'est pas entre crochets — si vous pouvez en trouver — n'est pas sûr d'être approuvé.»

Il n'est pas davantage possible, à la lecture du document, de connaître le poids réel de chacune des positions exprimées puisque le pays qui en fait la promotion n'est pas identifié. Les positions de l'Uruguay, par exemple, sont présentées comme ayant autant d'importance que celles des États-Unis ou du Brésil,



Pierre Pettigrew

VOIR PAGE A 8: ZLEA

Alliance canadienne

Et de douze!

Deborah Grey a rejoint les dissidents qui réclament le départ de Stockwell Day

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le caucus des dissidents de l'Alliance canadienne a atteint le chiffre magique de la douzaine hier alors que Deborah Grey a demandé à son tour la démission de son chef Stockwell Day. Le groupe pourrait en théorie demander le statut de parti officiel à la Chambre des communes et ainsi obtenir un budget de recherche et une participation aux comités et à la période de questions.



Deborah Grey

La dissidence de Mme Grey fait mal: elle est la première à avoir été élue sous la bannière du Parti réformiste en 1989, ce qui en faisait la doyenne des députés alliés. Femme d'équipe, sa loyauté était légendaire.

«La meilleure chose à faire pour [Stockwell Day] serait de démissionner et d'enclencher immédiatement une course au leadership. [...] Il n'y a pas de honte à admettre qu'on n'est pas un leader.»

Mme Grey a tout de suite été suspendue du caucus de l'Alliance, portant à 12 le nombre de «rebelles». Un autre député, Inky Mark, devrait annoncer ce matin sa démission.

Mme Grey avait lancé le bal en démissionnant de son poste de leader adjointe en avril parce qu'elle n'était pas d'accord avec certaines positions adoptées

VOIR PAGE A 8: DOUZE

INDEX

7	783 13 00066	5	
Annonces.....	B6	Idées.....	A7
Bourse.....	B2	Le monde.....	A5
Avis publics.....	B5	Les sports.....	B6
Carrières.....	B4	Mots croisés.....	B5
Culture.....	B7	Nature.....	B5
Économie.....	B1	Télévision.....	B7
Éditorial.....	A6	Météo.....	B5

MORDECAI RICHLER, 1931-2001

Écrivain surdoué, polémiste mordant

L'homme s'est éteint dans la seule ville qu'il disait vouloir habiter au Canada: Montréal

L'écrivain Mordecai Richler est décédé hier, à Montréal, sa ville natale. Il avait 70 ans. Polémiste mordant, grand pourfendeur du nationalisme québécois et de la «médiocrité» canadienne, il s'est surtout imposé comme un formidable romancier, «le plus grand écrivain de langue anglaise enfanté par Montréal».

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'était un formidable polémiste, admiré et détesté, comme il se doit. Pamphlétaire hors pair, il maniait la critique comme un couteau à cran d'arrêt, multipliant les coups portés là où ça compte, là où ça blesse. C'était surtout un romancier surdoué, un grand maître de la fiction épique et satirique. Son *Salomon Gursky Was Here* a été décrit comme «le plus grand roman jamais écrit au Canada» et lui-même comme «le plus grand écrivain de langue anglaise enfanté par Montréal». Seulement voilà, le trublion, le géant, deux fois lauréat du prix du Gouverneur général, n'écrivait plus ni en bien ni en mal sur son Québec natal: Mordecai Richler est décédé hier des suites d'un cancer.

Né en 1931, dans une famille ashkénaze établie depuis deux générations en périphérie du boulevard Saint-Laurent, la Main, l'artère divisant les deux solitudes linguistiques et idéologiques, il avait puisé dans cette riche matière cosmopolite pour accoucher d'une douzaine d'œuvres romanesques, depuis *The Acrobats*, *Son of a Smaller Hero* suivi par *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (1959) jusqu'au récent *Barney's Vision* (1997). Étudiant à l'université Sir George Williams, il partit vivre en Espagne et à Paris avant de s'établir en Angleterre en 1954, pour 18 ans. «Au Canada, au Québec, on me décrit toujours comme un écrivain juif montréalais, alors qu'ailleurs on me déclare écrivain, tout simplement», regrettait-il dans une entrevue publiée il y a deux ans.

«Il nous a donné un Montréal — juif et pas seulement juif — plus vrai que nature, drôle, insolite, pathé-

tique, scandaleux», commentait presque en même temps le professeur de littérature Gilles Marcotte alors que le magazine *L'actualité* l'élistait parmi les cent personnalités québécoises ayant marqué le XX^e siècle. Mordecai Richler figurait dans la liste des dix plus importants «raconteurs» québécois, en compagnie de Denys Arcand, Gabrielle Roy, Michel Tremblay et Anne Hébert. «Salomon Gursky Was Here est un chef-d'œuvre», poursuivait le professeur. [Mais] les

Québécois francophones l'ont aimé jusqu'à ce qu'il écrive sur eux des choses aussi offensantes que celles qu'il avait écrites sur les siens.»

Le polémiste

Indeed. Car il y avait du Thomas Bernhard dans ce bonhomme. Journaliste pendant cinq décennies,

VOIR PAGE A 8: ÉCRIVAIN

Insolent mais si brillant

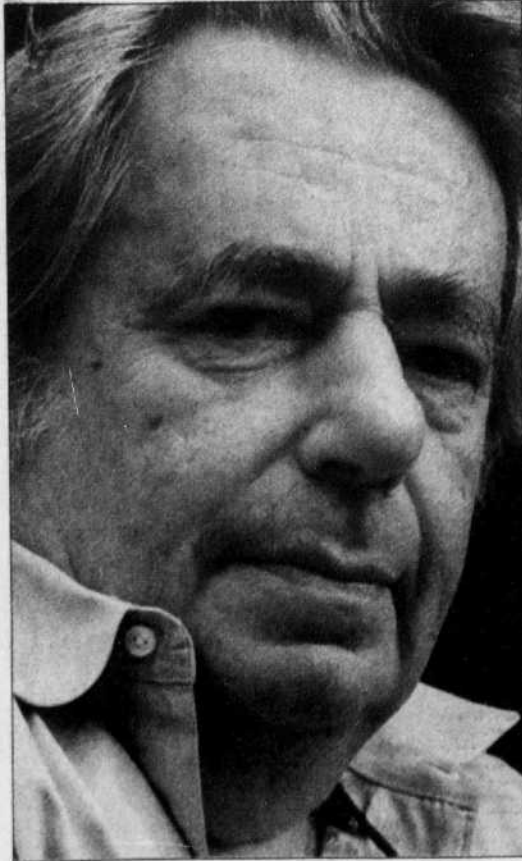
Une des plumes les plus acérées du Québec anglophone n'est plus. Les uns ont adulé Mordecai Richler, les autres ont détesté sa propension à critiquer les Québécois à l'étranger, mais tous reconnaissent son talent exceptionnel de romancier.

Au delà du polémiste, Mordecai Richler figurait parmi les grands écrivains québécois, et Gilles Marcotte, critique littéraire à *L'actualité* et au *Devoir*, considère ses deux derniers romans comme des œuvres de premier ordre. Il qualifie la première scène de *Solomon Gursky Was Here* (*Gursky*, en français), qui raconte la fondation du Canada par la tribu des Gursky sous la plume fantasiste de Richler, comme «l'une des choses les plus extraordinaires qui se soient écrites ici». Le deuxième roman de Richler, *Barney's Version*, moins bien reçu par la critique, témoigne selon lui d'un talent exceptionnel: «Dans tout le roman, il y a des références culturelles extrêmement abondantes à la littérature française et étrangère qui supposent un travail de méditation et de préparation considérable. Il y a peu de romans ici qui témoignent d'une culture aussi profonde et étendue», estime-t-il.

Mais au Québec, le polémiste a trop souvent éclipsé l'écrivain dans les médias. Ses critiques acerbes du nationalisme québécois et la dérision dont il a usé

VOIR PAGE A 8: INSOLENT

■ Lire aussi l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mordecai Richler

• LES ACTUALITÉS •

Crise du logement

« Mission accomplie », prétend la Ville

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La Ville de Montréal s'est dite fière, hier, d'avoir su « relever sans encombre le défi » posé par la pénurie de logements, et ce, même si elle n'est arrivée, jusqu'à présent, à trouver un nouveau toit qu'à la moitié des familles qui l'ont appelée à l'aide.

« Pour nous, c'est mission accomplie! s'est exclamé Ivon Le Duc, responsable du dossier de l'habitation au comité exécutif. Les derniers cas devraient être réglés d'ici vendredi. »

Hier matin, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) annonçait avoir trouvé un nouveau logement à 141 des 307 ménages en difficulté qui se sont rapportés à lui au cours des derniers jours alors que le cas de 60 ménages, logés présentement au YMCA ou chez des proches, devrait être réglé d'ici la fin de la semaine.

Restera alors 32 ménages ayant refusé le logement qui leur a été offert et auxquels seront faites d'autres propositions, 20 ménages à s'être finalement débrouillés seuls, 16 cas jugés inadmissibles en vertu des règles du programme de supplément au loyer et 38 ménages avec lesquels on aurait perdu le contact.

Des fleurs... et le pot

Ivon Le Duc en a profité pour féliciter la centaine d'employés municipaux qui ont mis la main à la pâte. Il a également salué la ministre responsable de l'habitation, Louise Harel, qui a donné à Montréal la semaine dernière 200 unités de logements admissibles au programme de supplément au loyer de plus, sans lesquelles rien n'aurait été possible. Il a saisi l'occasion pour réitérer son appel aux propriétaires de logements vacants pour qu'ils participent au program-

me en question ainsi qu'aux citoyens en difficulté qui n'auraient pas encore demandé de l'aide à l'OMHM. « On pense qu'il y en a encore quelques-uns qui n'ont pas encore communiqué avec l'Office. »

Quant aux groupes sociaux qui ont alerté la Ville, ils ont plutôt reçu des remontrances pour avoir parlé la semaine dernière « de crise » plutôt que « d'urgence » dans le logement et avoir par le fait même exagéré grandement le danger couru.

Accueil glacial

Le commentaire a été froidement reçu hier par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). « On n'a pas du tout l'impression d'avoir été alarmistes. Au contraire, on est fiers du travail que l'on a fait, a répliqué Marie-Josée Latour, coordonnatrice de l'organisme. On parlait de 300 à 400 ménages en difficulté; la Ville nous dit aujourd'hui [hier] qu'il y en avait au moins 307. Si l'on n'avait pas sonné l'alarme, non seulement auprès de la Ville de Montréal mais aussi auprès du gouverne-

ment, Mme Harel n'aurait pas bloqué un fonds d'urgence pour rendre disponibles des programmes de suppléments au loyer qui ont permis à la Ville de trouver des logements en fin de semaine. »

On aurait tort, selon elle, de croire que le problème se réglera autrement que par la construction de plus de logements sociaux. Le taux d'occupation des logements chute d'année en année, note-t-elle. On évalue que 86 000 ménages consacrent plus de 50 % de leur revenu à se loger. À court terme, on peut s'attendre à ce que plusieurs familles soient confrontées, d'ici peu, à de graves difficultés financières après avoir signé des baux au-dessus de leurs moyens plutôt que de se retrouver sans logis.



Un plan de transport pour désenclaver l'est de Montréal

Les entreprises du secteur souffrent de la situation actuelle

Mal desservi par les transports en commun, l'est de l'île de Montréal souffre d'une pénurie de main-d'œuvre. Un projet-pilote de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) permettra peut-être aux entreprises du secteur de trouver elles-mêmes la solution à leur problème.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Freiné dans son développement économique parce que trop mal desservi par les transports en commun, l'est de l'île de Montréal essaiera de se donner un système de transport à sa mesure au cours des prochains mois.

Le projet-pilote de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) dévoilé hier cherchera à développer un nouvel esprit de coopération entre les quelque 1500 petites et moyennes entreprises qui emploient environ 28 000 personnes à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

Enclavées dans un périmètre trop grand pour justifier l'établissement d'un meilleur service de transports publics, ces entreprises essaieront de trouver le « cocktail » idéal de covoiturage, de taxis ou d'autobus nolisés qui attirera la main-d'œuvre dont elles ont cruellement besoin.

Depuis des années, le manque de transports en commun apparaît comme le principal obstacle au développement économique du secteur, explique Jean Gauthier, directeur général de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (SODEC RDP-PAT).

Manque de main-d'œuvre

Comptant une forte proportion de compagnies manufacturières requérant des employés peu qualifiés et ne disposant donc généralement pas de revenus suffisants pour s'acheter une voiture, les entreprises font depuis longtemps face à la difficulté de recruter des effectifs suffisants, d'étendre leurs activités le soir et la nuit ainsi que réduire les problèmes de ponctualité et d'absentéisme.

« Des compagnies doivent refuser des contrats parfois de plusieurs millions par simple manque de main-d'œuvre, rapporte Jean Gauthier. Alors qu'ailleurs on fonctionne 24 heures sur 24, on a des usines établies qui tournent au ralenti ou qui arrêtent simplement de fonctionner parce qu'il n'y a plus de transports en commun passé une certaine

heure. On va voir des gens prendre une dizaine de minutes l'été pour venir au travail à bicyclette et mettre une heure et demie en autobus pour faire le même trajet l'hiver. C'est énorme comme frein économique. Ça ne peut pas durer! »

Pendant ce temps, à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), on leur répond chaque fois que le volume d'utilisateurs n'est pas suffisant pour augmenter la fréquences des autobus.

Gestion intégrée

Bénéficiant pour les deux prochaines années d'un modeste budget de fonctionnement de 320 000 \$ offert par le ministère des Transports du Québec et le Centre local d'emploi, le projet de l'AMT amènera la création d'un Centre de gestion des déplacements qui aidera les entreprises à se concerter et qui mettra entre autres à leur disposition des logiciels permettant une gestion intégrée des divers moyens de transport choisis.

Dans les autres projets du genre réalisés par l'AMT à la Cité du multimédia ou au sein de très grandes entreprises comme Bombardier et Nortel, le covoiturage s'est avéré un moyen de prédilection. « Il faudra probablement trouver autre chose en ce qui nous concerne », note Jean Gauthier.

On s'est fixé l'objectif conservateur de desservir 200 travailleurs au sein de 50 entreprises d'ici deux ans. « Mais ce sera beaucoup plus que cela », promet M. Gauthier. On évalue que les compagnies du secteur ont au moins de 350 à 400 postes à pourvoir immédiatement dans les emplois non spécialisés. Jusqu'à présent, toutes les initiatives qui avaient été entreprises l'ont été sur une base individuelle. Les compagnies organisaient des services d'autobus qui fonctionnaient jusqu'à ce que leur réalité change et qu'elles les abandonnent. Cette fois-ci, ce sera une démarche conjointe. Ça devrait faire toute la différence. »



Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies sont actuellement mal desservies par les transports publics, notamment à cause de leur situation géographique.

Jugement Lagacé

Charest ne se prononce pas

PRESSE CANADIENNE

Le chef libéral Jean Charest n'a pas voulu préciser sa position quant à la possibilité que des maires de la région de Montréal en appellent du verdict de la cour dans le dossier des fusions municipales, se bornant à déclarer que c'est « leur décision à eux ».

« Ce n'est pas à moi de valider ou d'invalider la décision des maires », a répliqué M. Charest lorsqu'on lui a demandé si ceux-

ci auraient raison d'en appeler de la décision du juge Maurice Lagacé quant au droit du gouvernement du Québec de fusionner des municipalités contre leur gré.

« Ils [les maires] ont chacun des comptes à rendre à leurs citoyens, a-t-il ajouté. Et ce que je vois sur le terrain, c'est qu'il y a encore des citoyens qui sont extrêmement frustrés par la façon de faire du Parti québécois dans ce dossier-là. »

Vendu, le terrain réservé aux Expos

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La Société immobilière du Canada (SIC) a confirmé hier la vente du terrain long-temps réservé à la construction du nouveau stade des Expos au centre-ville de Montréal. Il devrait rapidement faire place à un important projet résidentiel d'au moins 1200 logements, avec un hôtel et des commerces.

Son acquéreur est la compagnie True North d'Edmonton, dirigée par le Québécois Gaëtan Gagnon. « Comme toujours, chez nous, ce projet a été retenu à la fois pour ses impacts économiques et ses impacts sociaux », a expliqué Gor-

don K. McIvor, vice-président à la SIC, qui s'est gardé d'en dire plus, sinon que le projet comprendra notamment 1200 logements en partie locatifs. Il laisse aux nouveaux propriétaires le soin de dévoiler le montant de la transaction et le plaisir de présenter les détails de leur projet quelque part à la fin de l'été.

Il y a deux semaines, Le Devoir révélait que le terrain de 12,1 acres situé au coin des rues Peel et Saint-Jacques accueillera un important complexe résidentiel et hôtelier de plusieurs centaines de millions. Le projet, qui commencera à se déployer par étapes à partir de l'automne, sera principalement constitué d'un volet résidentiel sur la partie ouest du terrain. Le

côté est sera pour sa part occupé par un hôtel et des commerces. On s'attend déjà à ce que des dérogations au zonage soient nécessaires pour la partie résidentielle.

La direction de l'équipe de baseball Les Expos avait renoncé en août dernier à l'option d'achat qu'elle détenait sur ce terrain. Depuis, de nombreuses offres avaient été faites à la SIC, notamment de la part du promoteur Taurus 7 pour y réaliser un complexe cinématographique. « La situation économique a beaucoup changé à Montréal au cours des dernières années », note Gordon McIvor. On a fait face à un niveau d'intérêt tout à fait exceptionnel. »

Dans les écoles

Offensive de la CSN contre McDonald

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

La CSN entend profiter du battage médiatique qui entoure la syndicalisation des restaurants McDonald's pour sensibiliser les jeunes au droit du travail à l'heure de la mondialisation. Dès l'automne, des militants syndicaux pourraient visiter les écoles secondaires et les cégeps de la province pour rencontrer la main-d'œuvre potentielle des McDonald's et lui faire connaître ses droits de même que les ressources à sa disposition.

Cette campagne pour le moins originale constitue l'un des moyens de pression retenus par la centrale syndicale pour dénoncer « l'antisindicalisme primaire » de la chaîne de restauration rapide. « Plusieurs sondages indiquent que les jeunes croient au syndicalisme et trouvent ça important. Mais c'est très difficile. L'expérience des McDonald's peut avoir un effet très décourageant, c'est pour ça qu'on veut aller rencontrer les jeunes dans leur milieu », a expliqué le président de la CSN, Marc Lavolette.

L'annonce d'hier fait suite à la fermeture définitive du McDonald's syndiqué de la rue Peel, le 22 juin dernier. « McDonald et

Michel Marchand [le propriétaire de l'établissement] sont l'exemple même des multinationales et des hommes d'affaires qui se moquent des droits démocratiques des travailleurs et méprisent la souveraineté des pays en ne respectant pas leurs lois », a déclaré le président de la CSN, Marc Lavolette. Il a aussi réclamé pour une énième fois la tenue d'une enquête publique pour déterminer les motifs réels de la fermeture, attribuée à une hausse de loyer substantielle. « Personne au Québec ne croit à cette raison-là », a-t-il affirmé.

Plusieurs plaintes

Selon M. Lavolette, il n'est pas dans l'intention de la CSN de baisser les bras devant l'antisindicalisme. La centrale a d'ailleurs déposé plusieurs plaintes en vertu du Code du travail du Québec contre la multinationale et le franchisé lui-même. On prévoit aussi une manifestation pour marquer le premier anniversaire du dépôt de la requête en accréditation syndicale des employés du McDonald's de la rue Peel, le 2 août prochain. La CSN évite toutefois de lancer un appel au boycottage mais croit que le public pourrait éviter les trois restaurants appartenant à Michel Marchand.

EN BREF

La SQ retrouve des véhicules volés

(PC) — La Sûreté du Québec (SQ) croit avoir démantelé un réseau de vol de véhicules dans le secteur d'Argenteuil, au nord-ouest de Montréal. Les policiers ont retrouvé une trentaine de véhicules qui avaient été volés dans la grande ré-

gion montréalaise et à Trois-Rivières. Ils ont aussi découvert hier 13 autres voitures volées dans un secteur forestier de la municipalité de Gore, dans les Laurentides. La SQ poursuit son enquête, mais selon le porte-parole Gilles Mitchell, il semble que des voitures volées étaient entreposées temporairement dans ce secteur avant d'être démontées, puis vendues en pièces.

Attention aux Centres de santé minceur!

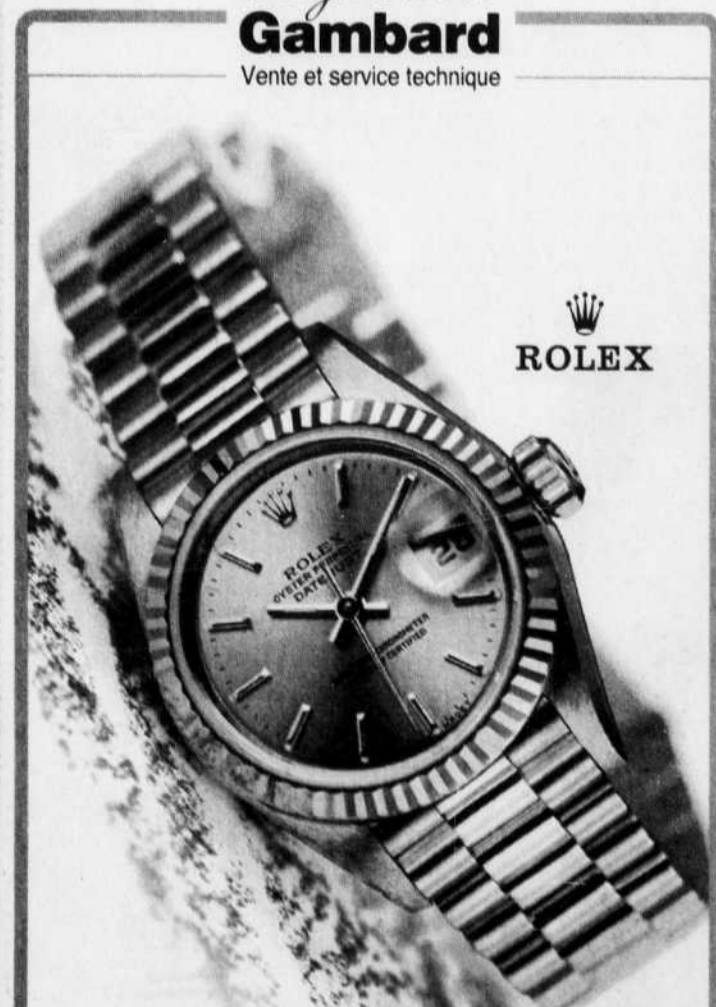
JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

S'adresser au Centre de santé minceur pour perdre des kilos risque de faire davantage maigrir le portefeuille que le tour de taille. C'est du moins ce que conclut Option Consommateurs, qui rendait publique hier une enquête menée dans deux des 100 franchises que compte cette chaîne dirigée par Sylvain Leblanc.

Selon les informations recueillies par Option Consommateurs, les conseillers en amaigrissement de Centre de santé minceur laissent entendre aux clients qu'ils pourraient perdre jusqu'à 100 livres en 12 mois. Deux enquêtes se sont prêtées au jeu en se rendant dans deux centres, l'un sur la Rive-Sud et l'autre à Montréal, dans l'espoir (fictif) de perdre dix livres. La première s'est fait offrir deux forfaits, l'un à 500 \$, l'autre à 750 \$, et la seconde un programme dont la facture grimpeait à 1000 \$, soit 100 \$ par livre perdue... Cette dernière avait droit à 25 séances sur des appareils de « technologie allemande ». De plus, pour aider sa clientèle à perdre des kilos, le Centre de santé minceur propose aussi une panoplie de produits à base de plantes, dont une cure de nettoyage à 50 \$ pour dix jours ou le gel fusion minceur à 40 ou 125 \$ selon la taille du contenant.

Le D^r Dominique Garrel, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et spécialiste de l'obésité, vient de compléter une étude sur la qualité des produits, des appareils utilisés par ces centres et les menus qui y sont offerts, rapport qu'il a soumis au Bureau de la concurrence du ministère de l'Industrie et du Commerce. Ses conclusions ne laissent pas de doutes. Selon lui, aucun appareil ne peut faire diminuer les graisses du corps, surtout pas « là où on veut », et les produits naturels offerts peuvent même être dangereux s'ils sont combinés à certains médicaments. De plus, selon Santé Canada, ces produits ne seraient pas conformes aux normes canadiennes.

À la lumière de ces résultats, Options Consommateurs recommande à l'Office de la protection du consommateur de faire enquête et d'exercer des poursuites s'il le juge approprié. Le message est semblable pour Santé Canada, le Bureau de la concurrence et les deux paliers de gouvernement.

Bijouterie
Gambard
Vente et service techniqueLady-Datejust
en or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL: 866-3876

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Commission de coopération environnementale

Des crédits de pollution échangeables

Les gouvernements de l'Amérique du Nord planchent sur un système destiné à réduire les gaz à effet de serre

Le Canada et les États-Unis sont systématiquement accusés par les écologistes de traîner la patte dans le dossier de l'effet de serre. Mais l'administration américaine, qui laisse maintenant entendre qu'elle pourrait respecter ses engagements de Kyoto mais différemment, ne pouvait pas mettre sa solution préférée en marche, soit le recours au marché, sans nuire à la position concurrentielle de ses entreprises. Une amorce de solution a vu le jour en fin de semaine, sans tambour ni trompette.

LOUIS-GILLES FRANÇOEUR
LE DEVOIR

Les ministres de l'Environnement du Mexique, des États-Unis et du Canada ont convenu en fin de semaine de jeter les bases de ce qui pourrait devenir un éventuel système de permis échangeables destiné à réduire les émissions continentales et nationales de gaz à effet de serre (GES).

Réunis dans le cadre des travaux de la Commission de coopération environnementale (CCE), les trois ministres ont demandé à cet organisme «d'examiner d'autres approches commerciales dans le domaine de la séquestration du carbone, de l'efficacité énergétique et des ressources renouvelables».

Selon le communiqué final de la rencontre, émis en fin de semaine sur le site de la rencontre tripartite, à Guadalajara, au Mexique, les ministériels ont d'ailleurs eux-mêmes souligné le caractère exceptionnel de leur démarche en précisant qu'ils donnaient ce mandat à la commission tripartite, chargée d'appliquer le volet environnemental de l'ALÉNA, «même si la CCE n'est pas la tribune appropriée pour les négociations entourant le

changement climatique».

Le mouvement écologiste canadien et américain réclame depuis au moins cinq ans la mise en place d'un système de crédits échangeables qui ramènerait à des niveaux plus sécuritaires les émissions de GES à l'échelle continentale sur le modèle du système mis en place, avec un étonnant succès d'ailleurs, par l'administration Reagan dans le dossier des pluies acides.

Surenchère

Le système de permis échangeables part du principe selon lequel on autorise, par permis, une quantité limite d'émissions de contaminants. Ceux qui n'en sont pas munis doivent fermer boutique ou s'équiper pour produire en respectant les normes ou, ici, sans rejets de GES. Les permis disponibles, en vente libre, sont progressivement retirés du marché par l'État, ce qui oblige les producteurs à les acheter à prix croissant ou à s'équiper de systèmes de production adéquats. Ceux qui dépassent les normes parviennent souvent à financer leur modernisation en revendant à

fort prix leur excédent de performance, ce qui leur confère des «crédits» monnayables sur le marché.

La pierre d'achoppement de ce système résidait dans le fardeau qu'il imposait aux producteurs d'un pays qui font face à des concurrents n'ayant pas à atteindre des objectifs similaires. Mais la mise en place d'un système de crédits, à l'échelle continentale et réglé par le marché, semble d'autant plus intéressante aux trois gouvernements membres de la CCE qu'elle sera lancée ici par l'organisme chargé de la protection de l'environnement dans un marché censé être à l'abri du protectionnisme environnemental.

Il permettrait cependant au Canada et aux États-Unis de faire entrer dans leurs calculs de réduction des éléments non reconnus par les règles issues du traité de Kyoto ou qu'on voudrait faire reconnaître aux autres pays.

L'implantation d'un tel système de permis échangeables aux États-Unis leur avait permis de devancer leur échéancier de réductions et de dépasser leur cible officielle.

Retardataire chronique

Les trois ministres de l'Environnement ont par ailleurs convenu que le Mexique, retardataire chronique en matière de contrôle de la pollution toxique, fera bientôt partie de l'inventaire des sources de pollution atmosphérique continentale.

Le Mexique a récemment imposé à ses pollueurs de tenir registre et de faire rapport de leurs rejets et du «transfert» de contaminants aux frontières.

La guerre des étoiles



KAREN ROBINSON REUTERS

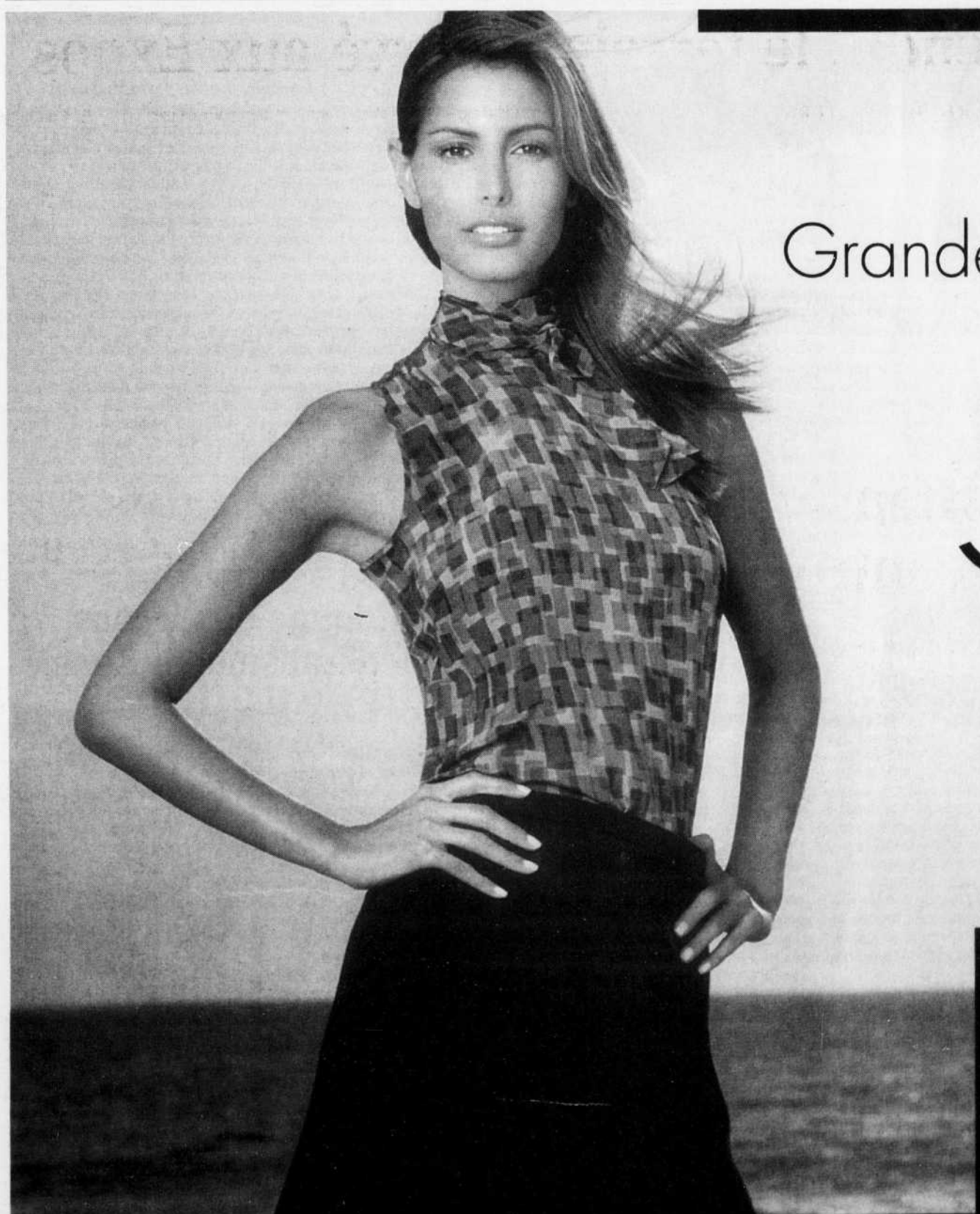
DES MEMBRES du groupe environnementaliste Greenpeace ont déployé hier une banderole aux abords d'un site militaire britannique susceptible de jouer un rôle dans le projet américain de bouclier antimissiles. Les environnementalistes s'opposent à la mise sur pied du bouclier antimissiles américain. Ils craignent que ce projet ne mène à une nouvelle course aux armements et à la guerre, d'où le slogan «Star war starts war».

EN BREF

Les maladies pulmonaires liées à l'amiante sont sous-estimées au Québec

(PC) — La fréquence des maladies pulmonaires liées à l'amiante chez les travailleurs qui œuvrent dans d'autres domaines que celui des mines est sous-esti-

mée au Québec. C'est ce que soutient une étude publiée par la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. L'étude suggère de porter une attention particulière aux secteurs de la construction, de l'entretien et de la réparation de produits de l'amiante. Entre 1988 et 1997, des maladies pulmonaires liées à l'amiante ont été diagnostiquées chez 691 travailleurs. Les mines représentent la première source d'exposition, à 35 %, suivies des activités de réparation et d'entretien, à 25 %.



OGILVY

1307, RUE STE-CATHERINE O, angle de la Montagne

Grande vente Estivale

jusqu'à

50%

sur marchandise sélectionnée

JONES NEW YORK
Tailles 4 à 16, Boutique au 2e
842-7711, ext. 238

JONES NEW YORK - TAILLE FORTE
Tailles 14W à 24W, Boutique au 4e
842-7711, ext. 342

JONES NEW YORK - PETITES
Tailles 2P à 14P, Boutique au 2e
842-7711, ext. 238

JONES NEW YORK

• LES ACTUALITÉS •

Les employés de TVA s'abonnent à Bell Express VU!



RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

Une centaine d'employés de TVA ont décidé de s'abonner au service de télévision par satellite de Bell Express VU afin de protester contre Vidéotron, propriétaire du réseau de télévision.

«C'est la façon dont on nous traite depuis que Québec a pris le contrôle de Vidéotron qui nous incite à agir de la sorte», a déclaré au Devoir le président du syndicat local de TVA, Réal Leboeuf.

Le 28 mai dernier, tous les employés de TVA ont reçu une lettre du vice-président des ressources humaines, Jean-Yves Hinse, leur annonçant qu'ils n'auraient plus droit au tarif spécial sur le service Internet haute vitesse.

Auparavant, Vidéotron leur accordait un rabais de 50 % sur l'abonnement Internet. «Le pire, c'est qu'ils ne nous ont même pas donné de préavis», dit M. Leboeuf. Dès le lendemain de l'annonce, on a tous été facturés au plein tarif.

Choqués, les employés de TVA ont alors fait parvenir une soumission à Bell, à la fois pour les services de télévision et d'Internet.

Ils ont obtenu un rabais de 50 \$ sur l'achat du satellite, et Bell vient tout juste de leur faire une offre pour les services Internet: la société leur accorde deux mois gratuits pour un abonnement régulier, ou encore les quatre premiers mois à 25,95 \$ pour le service haute vitesse, au lieu du tarif normal de 39,95 \$.

De plus en plus de déçus

Selon M. Leboeuf, plusieurs employés de TVA ont déjà annulé leur abonnement Internet avec Vidéotron pour aller chez le concurrent. Et la tendance risque de prendre de l'ampleur dans les prochaines semaines, compte tenu que de plus en plus d'employés sont déçus de l'attitude de leur nouvel employeur.

«On comprend mal leur façon de faire», dit M. Leboeuf. Au lieu d'essayer de fidéliser les employés, ils font tout pour accentuer le climat d'incertitude. Moi-même me suis désabonné des services de câble et Internet.

Ce qui inquiète les employés de TVA, ce sont les économies de bout de chandelle que tente de réaliser la maison mère. La semaine dernière, Vidéotron a coupé le service de reprographie de TVA, un département attiré aux photographes qui employait une seule personne.

«Ils viennent de surcharger tous les départements pour économiser 29 000 \$ par année», dit M. Leboeuf. Imaginez ce qui s'en vient.

Le PLQ dit oui à la commission Séguin

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

La tonalité des «premières observations» faites par la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal a séduit le chef de l'opposition, Jean Charest. Conséquence: le PLQ participera aux travaux de la commission qui se tiendront en septembre et octobre prochain en déposant un mémoire et en envoyant à Ottawa un observateur lors des audiences publiques, a-t-il annoncé hier.

D'ordinaire peu versé dans ce genre d'exercice consultatif, Jean Charest a, cette fois-ci, de toute évidence changé son fusil d'épaulé. Normal, a-t-il dit pour se justifier. Les récents propos du président de la commission, Yves Séguin, ancien ministre libéral, voulant que la réflexion se fasse dans le cadre constitutionnel actuel, «ont été un élément déterminant», selon lui, pour associer sa formation politique à cette démarche. Sans quoi «la commission serait devenue une opération purement politique». «Elle pourrait le devenir à un moment, a-t-il poursuivi. Mais pour l'instant, les intentions annoncées par M. Séguin sont claires.»

Les objectifs de l'aspirant premier ministre le sont tout autant: en participant aux travaux de la commission, il souhaite ainsi contribuer à la réflexion sur l'amélioration du «fonctionnement du système fédéral canadien». Ce qui devrait être «l'objectif de tous les participants à ce débat, y compris Bernard Landry», a-t-il ajouté.

Monique Jérôme-Forget, porte-parole du PLQ en matière de finances, acquiesce. Pour elle, la réforme des arrangements fiscaux entre les différents paliers de gouvernement sont plus que nécessaires. Et elle le démontre: «Les dépenses augmentent plus rapidement dans les champs de compétence provinciale, notamment en santé», explique-t-elle. De plus, si «les gouvernements se répartissent aujourd'hui l'assiette fiscale également, au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers, le fédéral occupe toujours une place prépondérante».



Autre irritant: le pouvoir de dépenser du fédéral qui, selon elle, est à revoir. Simple question de transparence. Car aujourd'hui, «les citoyens ont du mal à voir qui est responsable de quoi», prétend-elle. Du coup, pris dans un univers fiscalment nébuleux, l'électeur «ne sait plus qui il doit blâmer. Ses élus provinciaux ou ses élus fédéraux?»

Le décor est posé. Pour les solutions, Jean Charest propose donc une formule de transfert de points d'impôt du gouvernement fédéral vers les provinces, tout en reconnaissant par ailleurs l'importance de la formule de péréquation. «Les deux vont ensemble, a-t-il expliqué. Tout le monde s'entend à travers le Canada là-dessus.»

Il l'a senti. Car pour contribuer à l'amélioration de la fédération canadienne, le chef du PLQ mise avant tout sur l'union des provinces. Dans les derniers mois, il a d'ailleurs rencontré les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ainsi que de la Colombie-Britannique. «Si on veut faire des progrès, il faut mettre dans le coup l'ensemble des gouvernements provinciaux, a-t-il expliqué. Ce n'est pas un dossier bilatéral entre Ottawa et Québec.»

Il espère d'ailleurs que l'ensemble des premiers ministres présents à la conférence de Victoria en août prochain s'entendront sur un agenda commun en ce sens, seule façon selon lui de forcer Ottawa à bouger.

L'Institut de statistique de l'UNESCO

Montréal est préférée pour ses compétences et son bilinguisme

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Montréal accueillera officiellement l'Institut de statistique de l'UNESCO demain, en présence de la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin, qui signera une entente avec l'organisation internationale pour en établir le siège dans la métropole.

Montréal a été préférée à Paris, à La Haye et à Birmingham en raison «du soutien financier des gouverne-

ments fédéral et provincial, des fortes compétences en statistiques — Statistique Canada est l'une des meilleures agences dans son genre au monde — ainsi que dans les divers secteurs de recherche (éducation, culture, technologies de l'information) qui préoccupent l'UNESCO», souligne Denise Liesley, directrice de l'institut. Montréal a également l'atout de correspondre parfaitement au statut bilingue de l'organisation et d'héberger plusieurs universités présentant différentes expertises.

La mission de l'institut, qui sera logé dans l'ancien bâtiment des HEC, consiste à aider les divers pays à collecter des données «fiabiles» sur la qualité de l'éducation, de la science, des communications et de la culture sur leur territoire. Ces statistiques sont ensuite analysées à l'institut, ce qui permet notamment de mesurer l'impact des politiques gouvernementales instaurées dans chaque pays et de déterminer les motifs pour lesquels 113 millions

d'enfants de par le monde n'ont pas accès à l'école primaire. Est-ce parce qu'ils travaillent, parce que leurs parents ne valorisent pas l'éducation ou bien en raison de l'absence d'école? «Ces statistiques nous aident à jauger l'efficacité de nos politiques, qui visent d'ici 2015 à accorder à tous les enfants du monde un accès gratuit et universel à un enseignement primaire», insiste Mme Liesley.



Quelque 600 personnes ont assisté au dévoilement du timbre commémoratif, mais aucun n'a été aussi populaire que l'ainé des fils Trudeau, Justin.

Un timbre à l'effigie de Pierre Elliott Trudeau

«Les gens tireront beaucoup de plaisir à lécher le dos de mon père!», a lancé son fils en riant

Le lancement d'un timbre commémoratif de Pierre Elliott Trudeau avait jusqu'alors suivi le protocole. Tapis rouge à l'entrée, musique classique pour souligner l'entrée des invités d'honneur. Jusqu'à ce que Justin Trudeau vienne à son tour vanter les qualités du timbre au micro...

SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

«C'est un beau timbre. Et je sais que les gens trouveront beaucoup de plaisir à lécher le dos de mon père!», a lancé un Justin espiègle, le portrait de son père, tant dans le visage que dans le verbe, provoquant l'hilarité de l'auditoire.

La cérémonie avait jusqu'alors suivi le protocole: tapis rouge à l'entrée, musique classique pour souligner l'entrée des dignitaires, mots encourageants au sujet de l'importance de l'ancien premier ministre dans la vie des Canadiens, «cet étudiant remarquable, cet avocat brillant, cet enseignant émérite et ce coureur des bois insatiable», a dit André Ouellet, ministre sous Trudeau et actuel président-directeur général de Postes Canada.

Ils étaient plus de 600 personnes, triées sur le volet, à avoir été invitées au lancement du timbre-poste officiel à l'effigie de Trudeau, dédicé le 28 septembre dernier. Sénateurs, ministres, ex-employés du défunt et citoyens de

comté se sont entassés dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal.

Le choix de cette institution était de mise pour ce lancement puisque c'est là que Trudeau avait étudié le droit et l'avait enseigné jusqu'à son élection au Parlement, en 1965. Le timing, aussi, avait été pensé. En faisant le lancement au début juillet, après la fête du Canada, on voulait rappeler l'influence qu'a eue l'ancien premier ministre sur la destinée du pays. Son palmarès de réalisations: la Loi sur les langues officielles, le rapatriement de la Constitution et la Charte des droits et libertés. «Quand on mentionne le mot "Canada", le premier nom qui nous vient spontanément à l'esprit est Trudeau», a dit Alfonso Gagliano, ministre responsable de Postes Canada, rappelant qu'il fait lui-même partie de ces immigrants qui ont cru au Canada multiculturel en lequel croyait M. Trudeau.

Trench-coat sur le dos, rose rouge — sa fleur préférée — à la boutonnière, Pierre Elliott Trudeau, sur le timbre, a le regard pénétrant de celui qui a une vision. La vignette postale reproduit le portrait de l'ancien premier ministre peint par Myfanwy Pavelec, dont la toile est exposée au Parlement fédéral. Une image qui lui sied bien, croit Jean-Louis Roux, sénateur. «Il a le regard énigmatique. Il était à la fois timide et à la fois imposant. C'est bien rendu dans le timbre.»

Depuis le 1^{er} juillet, six millions de feuillets de 16 timbres ont été mis en circulation dans les comptoirs postaux à travers le pays. Un bloc de quatre timbres, en deux millions d'exemplaires, est aussi disponible pour les

collectionneurs. En plus de Trudeau, le bloc comprend des photos signées de deux photographes de la Presse canadienne et l'illustration d'une rose.

«Malgré nos divergences politiques, il nous a fouettés pour que l'on travaille à atteindre l'excellence. Il a donné le goût du bon parler français et a réveillé, malgré lui, les Canadiens français», a pour sa part déclaré le sénateur Marcel Prud'Homme.

Trudeaumanie version Justin

Tous attendaient une allocution substantielle de Justin Trudeau, qui avait marqué les funérailles de son père d'un discours émouvant. Le fils ainé n'en a pas fait, pas plus qu'il ne s'est présenté devant les médias lors du point de presse suivant la cérémonie. «Justin et Alexandre ont vraiment apprécié le lancement du timbre», a dit André Ouellet en leur absence. «Ils sont très émus. Dans les circonstances, ils n'ont rien d'autre à ajouter.»

Lors du vin d'honneur, Justin Trudeau a signé des autographes, l'air détendu, le veston ouvert marquant l'absence de cravate, donnant toute son attention à ses admirateurs. Des dames âgées en file indienne sont allées à la rencontre du célèbre fils que d'aucuns voient déjà faire carrière en politique.

Interrogé à savoir si les libéraux fédéraux aimeraient bien compter Justin Trudeau dans leurs rangs, Alfonso Gagliano a répondu. «On n'est pas en campagne électorale. Mais dans quatre ans et demi, on verra si le fils veut faire de la politique. Bien sûr, il sera un candidat idéal.»

EN BREF

Ressam savait que son projet ferait des victimes

New York (PC) — Le terroriste Ahmed Ressam n'ignorait pas que son projet de faire exploser une bombe à l'aéroport international de Los Angeles ferait des victimes mais il espérait que le nombre de celles-ci ne serait pas trop élevé. Ressam a tenu de tels propos à New York hier lors de son témoignage dans le cadre du procès de Mokhtar Haouari, compatriote algérien et ancien résident montréalais soupçonné d'avoir été son complice, en 1999, et d'avoir com-

ploté dans le but de perpétrer plusieurs attentats aux États-Unis, le 31 décembre de cette année-là.

Dans une salle d'audience bondée d'un tribunal de Manhattan, Ressam, vêtu d'un uniforme bleu de détenu, apparemment calme, a raconté qu'il avait décidé en août 1999 de faire sa cible de l'aéroport californien. «Un aéroport est [un point] névralgique, politiquement et économiquement», a-t-il expliqué. Ressam avait eu l'idée de faire exploser une bombe à l'aéroport international de Los Angeles parce qu'il y avait transité lors d'un voyage en direction du Canada, a-t-il ajouté, précisant qu'il souhaitait mettre son plan à exécution avant la fin de 1999.

Dion donne des leçons sur le fédéralisme en Russie

PRESSE CANADIENNE

Moscou — Le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a annoncé hier le versement d'un million de dollars additionnels à un programme consistant à partager les leçons du fédéralisme canadien avec les autorités et les universitaires russes.

Par ailleurs, selon M. Dion, l'actuelle campagne militaire russe contre l'insurrection sécessionniste tchétchène ne représente «pas un problème de fédéralisme».

Au dernier jour d'une visite d'une semaine en Russie consacrée à la promotion du dialogue sur des aspects communs du fédéralisme, M. Dion a indiqué que lui-même et son homologue, le ministre de la Fédération Alexander Blokhine, ont convenu que le Canada pouvait aider le gouvernement de Moscou de cinq façons différentes dans l'amélioration de ses relations avec les régions éloignées et républiques ethniques de la Russie.

Ainsi, le Canada fera part à la Russie de son expérience dans le règlement des différends constitutionnels, l'équilibre du budget gouvernemental, la mise en place d'une fonction publique efficace, le développement du Grand Nord et la répartition des responsabilités en matière de ressources naturelles entre provinces.

Le ministre Dion fait peu de cas de l'argument selon lequel les



propres problèmes constitutionnels du Canada et les affrontements d'Ottawa avec les souverainistes québécois nuiraient à la crédibilité du Canada au moment de prêcher la cause du fédéralisme. «Le Canada a ses problèmes, sûrement, mais si le fédéralisme canadien ne fonctionne pas, alors montrez-moi un seul pays sur cette planète où il fonctionne», a lancé M. Dion.

Le Canada a dépensé environ quatre millions de dollars depuis 1998 pour promouvoir un fédéralisme «à la canadienne» en Russie. Le million additionnel financera d'autres consultations entre spécialistes russes et canadiens, a dit M. Dion.

Le communiqué conjoint de MM. Dion et Blokhine ne fait pas mention de la guerre qui fait rage depuis 22 mois en Tchétchénie, et qui a fait des milliers de victimes et de réfugiés.

LE DEVOIR

LE MONDE

Comparution de Slobodan Milosevic

Le TPI a ses limites

MARC SEMO
LIBÉRATION

Belgrade — Beaucoup sont restés cloués devant leur poste pour regarder la comparution devant le TPI de l'ex-homme fort de Belgrade, retransmise en direct par la première chaîne publique ou le canal indépendant B92 qui, depuis longtemps, tente de contraindre l'opinion à regarder en face les crimes du défunt régime. D'autres ont continué leurs activités comme si de rien n'était. «Il nous a volé plus de dix ans de notre vie, mais la page est tournée, et je ne veux plus en entendre parler», explique un employé de banque, résumant un état d'esprit assez général.

La capitale ne s'est pas arrêtée hier matin pendant les 15 minutes où Slobodan Milosevic s'est trouvé pour la première fois face à ses juges. «La plupart des Serbes ont ouvert les yeux et reconnaissent désormais la réalité des atrocités commises, mais je crois en revanche qu'ils n'ont pas changé d'opinion sur le TPI. Eux, comme d'ailleurs les Croates et même les Bosniaques, qui ont pourtant été les principales victimes des crimes, restent très sceptiques face à cette cour, critiquant son absence de transparence comme le caractère politique de certaines mises en accusation», explique l'avocat Nikola Barovic. Engagé de longue date dans la défense des droits de l'homme, il reste l'un des rares juristes serbes à souligner que cette cour internationale, «malgré ses évidents défauts, a au moins le mérite d'exister».

Pour la plupart de ses collègues, la cause est entendue: cette justice est d'abord celle des vainqueurs et elle se fait aux dépens des Serbes. Ceux-ci sont effectivement les plus nombreux parmi les accusés, mais cela peut s'expliquer par l'ampleur des crimes commis pendant trois guerres.

Même les opposants de la première heure à Milosevic ont beau jeu de dénoncer une politique «du deux poids, deux mesures». Le TPI a laissé mourir dans son lit en décembre 1999 le président croate Franjo Tudjman, longtemps protégé des Américains, alors qu'un acte d'accusation était depuis plusieurs mois en passe d'être bou-

clé pour les crimes commis par l'armée croate dans la reconquête de la Krajina, en août 1995. Aucune inculpation n'a jusqu'ici été lancée contre les leaders des extrémistes albanais du Kosovo malgré l'évidence de massacres de Serbes avant, et même après, l'instauration d'un protectorat international sur la province.

«L'activité de cette cour reflète beaucoup plus les priorités de la communauté internationale, et notamment des pays occidentaux, que la réalité des crimes commis sur le terrain», critique Nikola Barovic. «Le caractère politique des inculpations faites par le procureur et le moment choisi s'expliquent d'abord par l'attitude des pays occidentaux, qui ne fournissent les pièces à charge dont ils disposent — écoutes radio, photos par satellite, rapports des services secrets — que lorsque cela les arrange», précise Vojin Dimitrijevic, professeur de droit international et militant de l'Alliance civique, qui considère néanmoins ce tribunal comme une nécessité.

Les nouveaux gouvernements réformistes jugent durement le TPI. «Partout en ex-Yougoslavie, ce tribunal a transformé ceux qu'il a jugés en martyrs pour la majorité des habitants de leur pays», s'inquiète Alexander Popovic, vice-président du DSS (Parti démocratique de Serbie, la formation du président fédéral Vojislav Kostunica), qui, comme beaucoup, aurait préféré un vrai procès à Belgrade. D'autres s'inquiètent de voir les Serbes «stigmatisés» pour longtemps aux yeux de l'opinion internationale. «C'est une première historique et il sera selon toute probabilité le seul ex-chef d'Etat ainsi jugé. Milosevic est incontestablement un grand criminel mais, sans même parler d'Hitler ou de Staline, il y en a eu beaucoup d'autres et bien pires depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale», affirme l'historien Aleksandar Djilas. D'autres, comme Nikola Barovic, ont surtout peur que le procès de Milosevic à La Haye ne représente une échappatoire commode: «Les autorités auront la tentation de considérer qu'avec ce transfert, elles sont quittes. Je crains qu'il n'y ait pas ensuite de vrais procès pour les autres criminels de guerre et que les Serbes tournent sans vraiment la lire cette page terrible de leur histoire.»

Enlèvement et assassinat de Ben Barka

Les appels pour une enquête se multiplient

ASSOCIATED PRESS

Rabat — Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre Abderrahmane Youssoufi, l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a demandé hier «l'ouverture immédiate» d'une enquête judiciaire après les révélations d'un ex-agent secret marocain sur l'enlèvement et l'assassinat en France, en 1965, de l'opposant socialiste Mehdi Ben Barka.

L'initiative de l'AMDH intervient alors que se développe depuis plusieurs mois au Maroc le débat sur l'opportunité d'engager des poursuites contre les responsables des «années de plomb» du règne du roi Hassan II (1961-99), dont certains sont encore à des postes clés de l'appareil sécuritaire. S'il se refuse à de telles poursuites judiciaires, l'Etat marocain a en revanche amorcé l'indemnisation financière des victimes d'arrestations arbitraires, de tortures ou de séquestration.

«Les récents développements de l'affaire Ben Barka viennent donner un coup de fouet à nos efforts de combat contre l'impunité», a déclaré hier Amine Abdelhamid, président de l'AMDH.

Dans sa lettre ouverte au chef du gouvernement, également adressée aux ministres de l'Intérieur, Ahmed Azzouani, et de la Justice, Omar Midaoui, l'AMDH demande l'ouverture d'une procédure pour

les crimes «d'enlèvement, séquestration, assassinat, association de malfaiteurs et atteinte à l'intégrité d'une dépouille mortelle».

«Nous demandons aux autorités de prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires pour le maintien des preuves matérielles et aussi de protéger tous les protagonistes cités dans ces révélations», précise Fouad Abdelamoumi, vice-président de l'AMDH.

Dans son récit de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, Ahmed Boukhari évoque le rôle clé joué par le commissaire Mohamed Achaachi, présenté comme «le cerveau» de l'opération, qui est aujourd'hui retraité dans un quartier résidentiel de Rabat.

Ancien standardiste du «cabinet 1», les services secrets marocains, Ahmed Boukhari a livré «spontanément» à l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, en collaboration avec le quotidien français *Le Monde*, une nouvelle version de l'assassinat de Mehdi Ben Barka.

Selon lui, l'ancien opposant socialiste au roi Hassan II, enlevé en plein centre de Paris le 29 octobre 1965, aurait trouvé la mort après une séance de torture dans la maison d'un truand français à Fontenay-le-Vicomte. Son cadavre aurait été rapatrié en avion vers Rabat grâce à plusieurs «complicités françaises» puis «dissous» dans une cuve d'acide conçue sur instruction d'un agent américain de la CIA.

JACK KATZENELL
ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — En dépit des critiques de Washington, qui tente de sauvegarder un cessez-le-feu de plus en plus tenu, Israël a annoncé hier son intention de poursuivre sa politique d'attaques ciblées contre des activistes palestiniens présumés.

Cette décision prise par le gouvernement Sharon survient au lendemain d'une réunion de sécurité stérile entre les deux parties et de la pire flambée de violences enregistrée depuis le début de la trêve, le 13 juin. Dimanche et lundi, cinq militants palestiniens ont été tués par Tsahal, un chauffeur de taxi palestinien a été abattu par des soldats israéliens et deux civils israéliens sont morts, vraisemblablement tués par des Palestiniens.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a estimé que le cessez-le-feu entré en vigueur au terme de discussions menées sous l'égide des Etats-Unis se trouve dans «une cri-

se profonde». Il a ajouté que «tout doit être fait pour le sauver», et ce, malgré les reproches de certains de ses collègues qui s'élèvent contre sa volonté de rencontrer les dirigeants palestiniens alors que les violences perdurent.

Quant au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en visite au Caire, il a accusé les Israéliens d'être «ceux qui violent» la trêve, considérant que les deux parties traversent «une période très dangereuse».

Opposition américaine

Dans ce climat plus que tendu, le département d'Etat américain a jugé insuffisantes les mesures prises par les Palestiniens pour enrayer les violences. Pour autant, le porte-parole Richard Boucher a aussi souligné que Washington est «opposé à la politique d'Israël d'assassinats ciblés», lancée en novembre dernier. Selon la Société palestinienne pour la protection des droits de l'homme, 19 attaques israéliennes se sont soldées par la mort de 24 personnes. La plus récente date de dimanche

soir: trois militants palestiniens, à bord d'une voiture qui, selon Israël, était remplie d'explosifs, sont morts dans des tirs de missiles lancés par des hélicoptères de Tsahal.

Pour Ahmed Abdel Rahman, responsable de l'Autorité palestinienne, cette «politique d'assassinats est la plus grande violation du cessez-le-feu».

Israël a néanmoins décidé de camper sur ses positions. Et la vice-ministre de la Défense, Dalia Rabin-Pelossouf, qui a participé hier à la réunion du cabinet en comité restreint, a défendu cette politique avec vigueur en affirmant qu'elle se poursuivrait si nécessaire.

«Il s'agit d'une politique d'autodéfense», a-t-elle expliqué à la radio israélienne. «Lorsque nous avons connaissance qu'un terroriste [...] va commettre un attentat en Israël, il nous incombe de le prévenir, et c'est ce que nous faisons.»

«Nous devons examiner toutes les options existantes», a ajouté la fille du défunt premier ministre Yitzhak Rabin, interrogée sur des in-

formations de presse selon lesquelles le chef du gouvernement Ariel Sharon examinerait l'idée d'une offensive contre l'Autorité palestinienne si le cessez-le-feu devait s'effondrer totalement.

La flambée de violences a empêché le lancement d'une période de sept jours — prélude d'une série d'étapes devant mener à la reprise des négociations de paix — que les deux parties ont acceptée durant la visite du secrétaire d'Etat américain Colin Powell la semaine dernière. Israël a lié l'enclenchement du compte à rebours à la fin des violences.

Hier, l'armée était en alerte le long de la frontière nord d'Israël avec le Liban, où des échanges de tirs de roquettes entre Tsahal et le Hezbollah ont eu lieu ce week-end. Dimanche, Tsahal a détruit une station radar de l'armée syrienne au Liban, marquant ainsi sa volonté de viser Damas pour son soutien au Hezbollah. A ce sujet, la Syrie a fait savoir hier, par le truchement de la radio de Damas, qu'elle ne «dictait pas sa volonté aux hommes de la résistance».

Philippines



Luis Bautista à son arrivée à Zamboanga, sur l'île de Basilan, à bord d'un hélicoptère de l'armée.

Abu Sayyaf libère deux de ses otages

OLIVER TEVES
ASSOCIATED PRESS

Zamboanga, Philippines — Deux Philippines faisant partie des 20 personnes prises en otage dans une résidence de vacances il y a plus de cinq semaines ont été libérés par leurs ravisseurs, les rebelles du groupe Abu Sayyaf, a annoncé hier le chef d'état-major, Diomedo Villanueva.

L'un d'eux, Luis Bautista, était porteur d'une lettre du groupe Abu Sayyaf qu'il a lue sur les ondes de Radio Mindanao. Selon cette lettre, les rebelles continueraient à «attaquer et à kidnapper des citoyens américains et européens ainsi que leurs propriétés» jusqu'à ce que le gouvernement des Philippines se retire de l'île à majorité musulmane du sud de l'archipel.

Les rebelles ont aussi deman-

dé un retrait total des groupes financiers américains et européens du Proche-Orient et la fin du soutien à Israël.

C'est la première fois que les rebelles, qui affirment lutter pour un Etat musulman indépendant, élargissent ainsi leurs demandes.

Le gouvernement philippin croit que les rebelles sont appuyés par Oussama ben Laden, le milliardaire saoudien en exil accusé par les Etats-Unis de commander le terrorisme mondial.

Selon un communiqué de l'armée des Philippines issu hier, le groupe Abu Sayyaf aurait récemment acquis des armes pour renforcer son arsenal. L'argent proviendrait de rançons obtenues l'an dernier pour la libération d'otages et aurait servi à acheter des armes et des bateaux de course pour pouvoir semer les militaires.

Les deux otages libérés sont Lalaine Chua, une adolescente de 15 ans, et Luis Bautista, âgé d'une trentaine d'années. Ils sont arrivés à Zamboanga sur l'île de Basilan à bord d'un hélicoptère de l'armée.

Ils auraient été repérés en train de marcher au bord d'une route près de la ville de Kapatagan, en direction de la capitale de la province, Isabela. Ils devraient être ramenés à Manille dans la journée pour y rencontrer la présidente Gloria Macapagal Arroyo.

La libération de ces deux otages était attendue depuis plus d'une semaine, et la presse locale a annoncé que leurs familles avaient payé une rançon. Abu Sabaya, l'un des chefs d'Abu Sayyaf, avait expliqué il y a quelques jours qu'il avait retardé leur libération parce qu'il craignait que les assauts de l'armée ne menacent leur sécurité.

EN BREF

Plus de «pétrole contre nourriture»

New York, Nations unies (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité hier pour prolonger de cinq mois le programme «pétrole contre nourriture» pour l'Irak. Les 15 membres du conseil ont adopté un projet de résolution britannique pour prolonger de 150 jours ce programme qui permet à l'Irak d'acheter des produits de première nécessité et d'exporter du pétrole en dérogation à l'embargo qui lui est imposé depuis son invasion du Koweït, en août 1990. Ce programme arrivait à échéance hier à minuit. Le vote a suivi plusieurs heures de débats sur l'op-

portunité de mentionner la nécessité de réformer les sanctions adoptées contre l'Irak en 1990. Le texte adopté, qui fait référence à des résolutions antérieures, ne fait finalement pas état d'une telle volonté. L'Irak avait indiqué hier qu'il s'opposerait à toute résolution mentionnant des «sanctions intelligentes» contre lui, en remplacement de l'actuel programme «pétrole contre nourriture».

Écrasement dramatique

Moscou (AFP) — Au moins 143 personnes sont mortes hier soir dans la chute d'un avion russe en Sibirie orientale, près de la ville d'Irkoutsk, selon les autorités russes citées par les médias.

Une certaine confusion régnait quant au nombre de personnes à bord de cet appareil, un avion de type TU-154 de la compagnie Vladivostokavia. Les causes de la catastrophe n'avaient pas été établies hier soir. L'avion, qui effectuait la liaison entre Iekaterinbourg, dans l'Oural, et Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe, s'est écrasé à une vingtaine de kilomètres d'Irkoutsk alors qu'il s'apprêtait à atterrir et peu après que le contact eut été perdu avec lui. Les sauveteurs ont maîtrisé hier soir l'incendie qui s'était déclaré sur les lieux de la catastrophe. Le président russe Vladimir Poutine a chargé le premier ministre Mikhaïl Kassianov de former une commission pour enquêter sur les causes de la catastrophe, a indiqué le porte-parole du président, Alexei Gromov.

Tensions en Macédoine

Dialogue sous pression

SYLVIE GROULT
AGENCE FRANCE PRESSE

Skopje — Un soldat macédonien a été tué, un soldat et un policier blessés hier dans de nouveaux combats qui ont éclaté dans le nord de la Macédoine, menaçant de compromettre les efforts des émissaires étrangers à Skopje pour relancer les négociations politiques visant à sortir le pays du conflit.

Une attaque au mortier et au lance-roquettes a visé dans l'après-midi une colonne de véhicules militaires, selon le porte-parole de l'armée, tuant un soldat et en blessant un autre près du village de Tanusevci, à la frontière avec la province de Serbie à majorité albanaise du Kosovo. Des échanges de tirs ont suivi pendant plus de deux heures pendant qu'à Radusa, autre village du nord de la Macédoine où les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) ont depuis peu pris position, les combats se poursuivaient également. Un policier a été blessé, selon la police. Les forces macédoniennes ont quant à elle affirmé avoir tué un chef rebelle répondant au nom d'Adnan.

Pendant ce temps, à Skopje, les leaders politiques de Macédoine, albanais et macédoniens, se rencontreraient hier soir autour du président Boris Trajkovski et des émissaires européens, François Léotard, et américain, James Pardew.

Cette réunion, premier résultat de la mission des deux représentants étrangers tout nouvellement nommés à Skopje, s'est cependant achevée sans aucune déclaration des participants, qui ont quitté la présidence par une porte dérobée après deux heures et demie de discussions.

MM. Léotard et Pardew avaient rencontré pour la première fois ensemble, quelques heures plus tôt, M. Trajkovski, après des contacts avec les représentants des communautés macédonienne et albanaise, dans le but de renouer le dialogue entre partis politiques, suspendu depuis le 20 juin.

Mais l'arrivée toute récente des deux émissaires n'a pas permis d'établir une véritable trêve des combats, malgré les assurances des deux côtés, qui s'étaient engagés à interrompre les hostilités pour laisser une chance à une issue politique du conflit.

Le cessez-le-feu annoncé le 24 juin par le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, est plus que jamais théorique, et le ministre de la Défense, Vlado Buckovski, a reconnu hier que la situation «tendait à empirer».

Selon le cabinet présidentiel, la réunion d'hier devait porter sur les moyens de «renforcer la société civile, basée sur la défense du caractère unitaire de l'Etat» macédonien, et sur les questions constitutionnelles, au centre des revendications de la minorité albanaise de Macédoine, qui réclame des droits accrus.

É D I T O R I A L

Les armes irlandaises

La démission de David Trimble du poste de premier ministre de l'Irlande du Nord provoque un vacuum politique d'autant plus menaçant qu'il pourrait déboucher sur l'implosion de l'accord du Vendredi saint, signé il y a trois ans.

Tel qu'inscrit noir sur blanc dans le fameux mais ô combien fragile accord du Vendredi saint, les groupes paramilitaires catholiques et protestants devaient avoir vidé leurs caches d'armes en mai 2000 au plus tard. Un an et deux mois après l'expiration de ce délai, rien n'a changé. Du côté catholique, l'IRA n'a toujours pas désarmé; du côté protestant, bien des soupçons pèsent sur certaines milices selon lesquels elles disposeraient toujours de matériel. Bref, sur le front le plus délicat, le plus susceptible de signer la mise à mort de l'accord conçu sous la présidence de l'ex-sénateur américain George Mitchell, les choses n'ont pas bougé d'un iota.

Depuis la signature de l'accord, on a assisté à la confection d'un ballet tout ce qu'il y a de classique. Son thème? Nous bougerons une fois que vous aurez bougé. A l'instar, en effet, de ce qui se passe au Proche-Orient, les acteurs ici en présence ont développé une fine maîtrise du préalable obligé, du ferme préambule.

Parce qu'elle a ordonné la mise en sommeil des armes en 1997, soit dès l'amorce des discussions ayant permis la signature de l'entente, l'IRA estime que c'est au tour des protestants de faire le pas.

Plus précisément, l'IRA et son aile politique, le Sinn Féin, ne cessent de dire et d'exiger que la destruction des caches d'armes doit se faire simultanément à une refonte en profondeur des forces constabulaires. Pourquoi? Cette dernière étant protestante à 92 %, les chefs de file du camp catholique la considèrent comme l'armée, dans les faits, du camp protestant. A cet égard, on se rappellera que le rapport effectué par l'ex-gouverneur de Hong-Kong, Chris Patten, avait jugé impérieux qu'une réforme soit réalisée afin que les communautés soient plus équitablement représentées.

Mais voilà, comme les ultras du parti protestant n'entendent pas concéder quoi que ce soit sur ce front, et comme les ultras du parti catholique, on pense aux deux groupes formés de dissidents de l'IRA, refusent encore et toujours l'accord parce que partisans de la réunification des six comtés qui composent l'Irlande du Nord à la République d'Irlande, les deux principaux leaders politiques, David Trimble et Gerry Adams, se sont retrouvés dans l'impasse. La politique consistant à demander à l'autre de faire des concessions n'ayant jamais cédé un pouce à la politique consistant à réaliser les engagements, Adams et Trimble sont devenus prisonniers des extrémistes de leur famille respective. C'est à noter, lors des dernières élections législatives, les modérés des deux camps ont perdu des points au profit des ultras, notamment chez les protestants, qui ont accordé plus de voix que jamais au Democratic Unionists, qui demeure un farouche adversaire de l'accord du Vendredi saint.

Jugeant impossible une solution rapide du dilemme provoqué par les armes, David Trimble a donc remis sa démission. Ce faisant, il met le gouvernement de Tony Blair dans l'obligation de se mouiller davantage. Au cours des six prochaines semaines, le ministre responsable de l'Irlande du Nord, John Reid, va tenter de trouver une issue. S'il ne parvient pas, comme le craint une majorité d'observateurs, à faire entendre raison aux uns et aux autres, alors il n'aura guère d'autre choix que de déclencher des élections. Le plus terrible dans cette histoire, c'est que les prochaines semaines seront rythmées par les défilés des protestants qui, année après année, saluent de la manière la plus provocante qui soit la victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques en... 1690!

Ces manifestations n'étant jamais exemptes de violences, il y a fort à parier qu'elles favoriseront une exacerbation des relations déjà très tendues entre les deux communautés. Le contexte actuel étant ce qu'il est, il est possible que l'accord du Vendredi saint soit déchiré dans six semaines.

Richler le polémiste

Les Québécois francophones fréquentent peu la littérature canadienne-anglaise. La chose est déplorable car ils se privent de la découverte d'œuvres admirables. Parmi plusieurs, citons celle de l'écrivain Mordecai Richler, décédé hier, dont le talent de romancier est, avec raison, unanimement loué. Ces dernières années, cette œuvre fut mieux connue ici grâce à la notoriété acquise par Richler comme polémiste.

Pour la polémique et la provocation, Richler avait aussi, indéniablement, un grand talent. Ses brûlots, notamment son essai *Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays divisé*, paru d'abord en 1992 dans *The New Yorker*, ont hérisé une grande partie de la société québécoise. Ses propos sur le nationalisme québécois étaient généralement blessants et injurieux, voire diffamatoires.

Né à Montréal, Mordecai Richler est toujours resté Montréalais dans l'âme. Après un long séjour à Londres, c'est ici qu'il est revenu vivre. Son attachement à cette ville lui procurait, aux yeux de certains, une autorité pour traiter du problème québécois. N'empêche qu'il avait de notre société une image tronquée, où les préjugés avaient une large place. Préjugés qu'il a répercutés à l'étranger mais aussi au sein de la communauté anglophone montréalaise, dont il a entretenu et propagé les craintes.

Le nationalisme québécois était, aux yeux de Richler, du tribalisme. Ce qui l'amena à dire des énormités sur l'antisémitisme qu'il prêtait aux Québécois, ou encore à imputer au gouvernement du Québec l'intention, par ses politiques linguistiques, de pratiquer une «purification ethnique, subtile, non violente» (sic!). Enormités qu'il n'a jamais récusées, préférant dire que, pour lui, le nationalisme est, par définition, «ethnocentrique, xénophobe, tribal», qu'il soit québécois, canadien-anglais ou israélien.

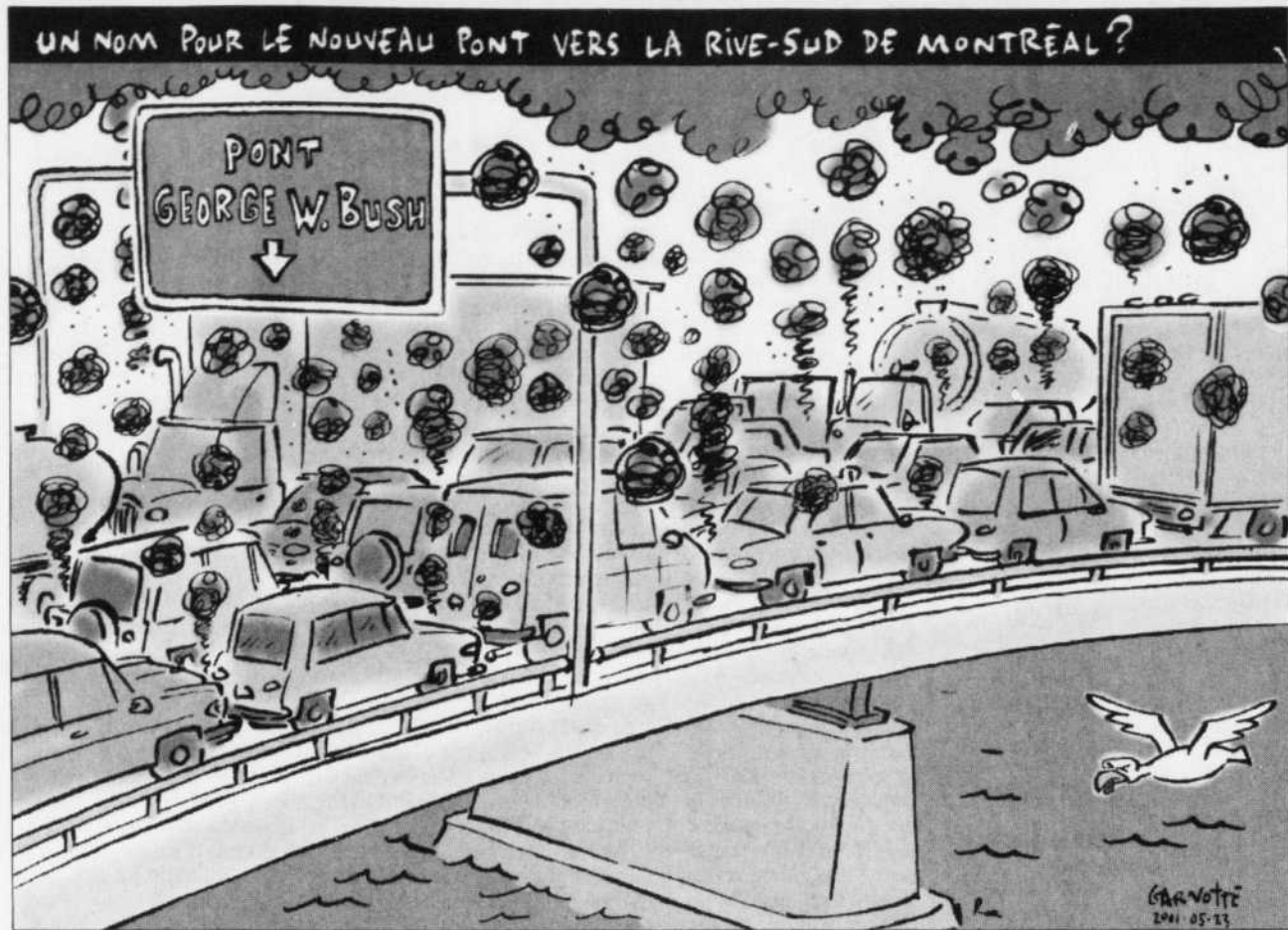
Par de tels faux-fuyants, Mordecai Richler évitait d'avoir à faire l'effort de chercher à mieux connaître et à mieux comprendre les aspirations de la majorité francophone. Cela lui épargnait aussi d'avoir à s'interroger sur les rapports de la communauté anglophone avec cette majorité et de jeter sur elle le même regard impitoyable qu'il prétendait avoir sur les nationalistes québécois. Par la façon dont il a traité la question québécoise, Richler laisse malheureusement davantage le souvenir d'un militant engagé dans la défense d'une cause que celui du libre penseur iconoclaste qu'il prétendait être.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 23 MAI 2001

L E T T R E S

La «générosité» du Canada

Dans le cadre d'une assemblée spéciale des Nations unies sur le sida, le Canada a annoncé un investissement de 73 millions dans sa lutte contre cette maladie. Bravo!

Au début du mois de mai dernier, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiait son palmarès des pays donateurs. Parmi les 22 pays les plus riches, le Canada se retrouvait au 19^e rang avec 0,25 % de son PNB consacré à l'aide publique au développement. Le pays le plus généreux est le Danemark, avec 1,06 % de son PNB, et le dernier est les États-Unis, avec un maigre 0,1 %. En 1996, le Canada donnait 0,32 % de son PNB et détenait le 9^e rang. Fait cocasse s'il en est un, c'est à la demande de Lester B. Pearson, ancien premier ministre libéral du Canada, que les Nations unies ont fixé à 0,7 % du PNB d'un pays le seuil convenable de générosité.

Aujourd'hui, seuls le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège et le Luxembourg ont atteint ou dépassé cet objectif. Pour sa part, le gouvernement canadien a déjà atteint 0,58 %, mais, depuis, le pays s'est enrichi et notre générosité a régressé. Allez comprendre pourquoi. Les États-Unis seraient-ils vraiment notre modèle en tout? L'exemple à suivre vient normalement des premiers et non des derniers!

André Désilets
Montréal, 27 juin 2001

Une vision simpliste

Dans son savant texte sur la peine de mort («Prendre la mort de front», *Le Devoir*, 14 juin 2001), Jean-Paul Brodeur fait montre d'une vision simpliste. Du moins simplifie-t-il outrageusement l'opinion de ceux qui s'opposent à l'exécution de condamnés. En fait, M. Brodeur met tous ces derniers dans le même bateau, sans distinction entre leurs points de vue. Bien des opposants «radicaux» à la peine de mort (auxquels je m'associe) opposent à l'approche punitive (la loi du glaive) une approche de réhabilitation. Ce n'est pas en augmentant les peines qu'on réhabilite ou qu'on dissuade. M. Brodeur tient pour acquis que l'abolition de la peine de mort entraîne automatiquement l'augmentation de la durée des peines, ce qui est faux. Être contre la peine de mort ne signifie pas souhaiter une incarcération plus répressive.

Vincent Voyer
Le 14 juin 2001

Fumiste, André Moreau?

Je remercie Louis Cornélius d'avoir fait un compte rendu de mon livre d'entretiens avec André Moreau, *André Moreau, un génie méconnu* (Les Intouchables) dans sa récente chronique (*Le Devoir*, 16 juin 2001). En fait, je n'escomptais même pas que le journal en parle. J'aurais quand même préféré une critique plus positive, mais je me rends compte que je suis bien naïf de penser que les intellectuels

changeront facilement d'avis à propos de ce philosophe. Je lui accorde que je suis un bien mauvais intervieweur, et même archicomplaisant s'il y tient. Mais je comprends mal qu'il traite André Moreau de fumiste. Fumiste, vraiment? *Le Petit Robert* écrit: «Qui se moque du monde, farceur; voir: mystificateur, plaisantin.»

Je ne crois pas qu'André Moreau soit un mystificateur ou un plaisantin. Je suis désolé que ce petit livre n'ait pas réussi à le démontrer. Je comprends que le personnage d'André Moreau puisse choquer, et ses idées aussi. Moreau dérange, exagère et paraît parfois ridicule. C'est notre Dalí philosophique. Mais le traiter de fumiste me paraît un procédé un peu facile. Pour juger des idées, il faudrait lire les œuvres, particulièrement les traités philosophiques. Ce livre-ci est un livre d'entretiens et ne prétend pas du tout à une réflexion systématique. Mon but, je l'ai dit, était de montrer qu'André Moreau n'est ni un bouffon, ni un motivateur, ni un optimiste bêta, ni un homme malhonnête, en somme qu'il n'est pas, justement, un fumiste.

Et bien, c'est raté. Il semble qu'on se laisse toujours arrêter par une réaction émotive dès qu'il s'agit d'André Moreau et qu'on ne se donne pas la peine d'aller voir plus loin. Avons-nous donc tant de philosophes au Québec qui aient consacré toute leur vie à bâtir un système et à le développer dans ses moindres ramifications pour que nous puissions nous dispenser de lire celui-là?

Louis Gauthier
Montréal, 21 juin 2001

LIBRE OPINION

Un enfant ne grandit pas mieux si on le mesure souvent

YVES NADON
Enseignant à Sherbrooke

La décision du ministre de l'Éducation, François Legault, de revenir aux bulletins chiffrés, et ce, avec l'approbation générale des éditorialistes à travers le Québec, indique qu'il ne va pas plus loin que la connaissance populaire et les préjugés en ce qui concerne ces bulletins notés, chiffrés et comparatifs. Sur quoi appuie-t-il son argumentation? Quelles recherches? Quelles observations en classe?

Le MEQ semble encore une fois improviser et donne l'impression de ne pas savoir ce qu'il fait: il aurait été mieux de ne jamais toucher aux bulletins plutôt que de voir le recul actuel. Monsieur le ministre conviendra avec moi qu'il est difficile de traiter de cette question en si peu de lignes, mais je vais tenter de donner quelques pistes de réflexion.

Contrairement à ce qu'il laisse entendre, les raisons qui justifient la comparaison entre élèves et les notes reposent sur du faux, sur des idées préconçues. Il n'existe aucun lien entre les notes données et la qualité de l'éducation et de l'apprentissage, sinon que les enseignants qui se centrent sur l'examen à donner le font souvent au détriment de la pensée critique, des connaissances et de l'approfondissement.

Prenons exemple sur cet élève de cinquième année qui a fait des examens en mai, des exercices d'examen à la fin de mai et des examens en juin. Six semaines à se faire évaluer pour se faire noter au bulletin: est-ce cela, la qualité que recherche le ministre? Jamais, dans l'histoire de l'éducation, a-t-on autant évalué.

La recherche est claire (et je peux fournir des documents si le ministre ne les a pas): noter les élèves et les comparer, même pour ceux qui ont de beaux résultats, ne fait rien pour améliorer l'apprentissage. Rien. Nous pourrions par contre affirmer de façon mesquine que ce processus nuit à l'apprentissage.

Voici donc quelques chiffres et conclusions de recherches, puisqu'il le faut.

- 73 % des parents, face à des solutions de rechange intelligentes (oui, oui, pas les 24 pages

de compétences) aux bulletins notés, choisissent une ou plusieurs solutions alternatives.

- Il existe une grande corrélation entre de hautes notes et une pensée simpliste.

- Dans une classe intéressante, les élèves non notés réussissent aussi bien que les élèves notés.

- Rendus au secondaire, des élèves ayant fréquenté des écoles sans notes étaient aussi bons que des élèves provenant d'écoles où les notes étaient utilisées.

- Des élèves de cinquième année à qui on avait dit qu'ils seraient notés en sciences humaines avaient plus de difficulté à comprendre les idées principales du texte que ceux à qui on avait dit qu'ils ne seraient pas notés. Et, même lors d'un rappel de texte, une semaine plus tard, les élèves notés se souvenaient moins de ce texte que l'autre groupe.

- Trois études différentes avec des élèves de troisième cycle ont prouvé que des élèves notés sur des jeux de mots et d'autres tâches étaient moins créatifs que ceux qui recevaient seulement des commentaires constructifs sur la qualité de leur travail, mais pas de notes. Plus la tâche exigeait de créativité, pires étaient les résultats. Et donner des commentaires en plus de la note s'est avéré inutile: les plus hauts résultats étaient obtenus seulement quand des commentaires remplaçaient la notation.

- Des étudiants de niveau collégial à qui on avait demandé de lire un article scientifique furent notés ou appelés à en expliquer le contenu à un collègue. Les deux groupes furent égaux pour mémoriser les détails mais le groupe noté fit piètre figure dans sa compréhension des concepts.

- Des étudiants de niveau secondaire qui étudiaient en fonction de la note apprenaient moins bien que leurs pairs qui n'étudiaient pas en fonction des notes.

Et nous pourrions continuer longtemps. Une analogie sur les tests standardisés et les notes comparatives? Un enfant ne grandit pas mieux si on le mesure souvent: il grandit mieux, entre autres, si on le nourrit bien, si on lui donne de l'air pur et si on lui laisse prati-

quer des sports. Dire que mesurer et comparer aidera l'élève relève de la pensée magique. On fait porter à l'enfant le poids de conditions hors de son contrôle: demander à un enfant de grandir au même rythme que ses pairs et le comparer, sachant fort bien qu'il n'a pas eu accès aux mêmes conditions qu'eux, est de l'irresponsabilité. Et je concède que mon analogie est peut-être fautive: les tests ressemblent parfois plus au fait de mesurer les orteils pour savoir si l'enfant grandit bien.

Si le fait de comparer et de noter est si bon pour l'enfant, commençons à la garderie, ainsi que dans la famille. Et faisons-le pour le soccer, le baseball, le vélo, l'apprentissage de la langue orale, etc. Préparons-les mieux à la vraie vie: j'ai tellement hâte que le ministère se mêle de ces sphères d'apprentissage...

Comme on peut le constater, il y a beaucoup plus derrière cette notation que juste la surface que le ministre Legault, et d'autres, effleurent. Pourrions-nous en discuter, gentiment, sans préjugés, sans être taxés de laxistes ou de rêveurs?

Et loin de moi l'idée de niveler vers le bas. Je crois au mouvement vers le haut, pour tous. Il y a par contre une différence entre exiger une école riche, stimulante, de qualité, et exiger une réussite exemplaire aux tests (si souvent imparfaits). Les deux ne vont pas nécessairement ensemble. Il y a des solutions alternatives intelligentes aux notations qui satisfont les parents.

Laissez-moi maintenant faire deux propositions au ministre Legault. Premièrement, qu'il vienne observer ma classe, une ou deux journées. Nous pourrions alors discuter longuement tout en travaillant avec les élèves.

Deuxièmement, quand viendra le temps des tests standardisés de sixième année, il se soumettra, ainsi que certains de ses collègues, des journalistes friands de listes comparatives, des directions générales de commissions scolaires, quelques personnalités et des cadres scolaires, à ce test adapté par nous à sa maturité collective. Nous publierons ensuite les résultats, et la moienne, dans les journaux.

Pour son bien, naturellement.

IDÉES

Hydro-Québec

De l'électricité à l'électronique

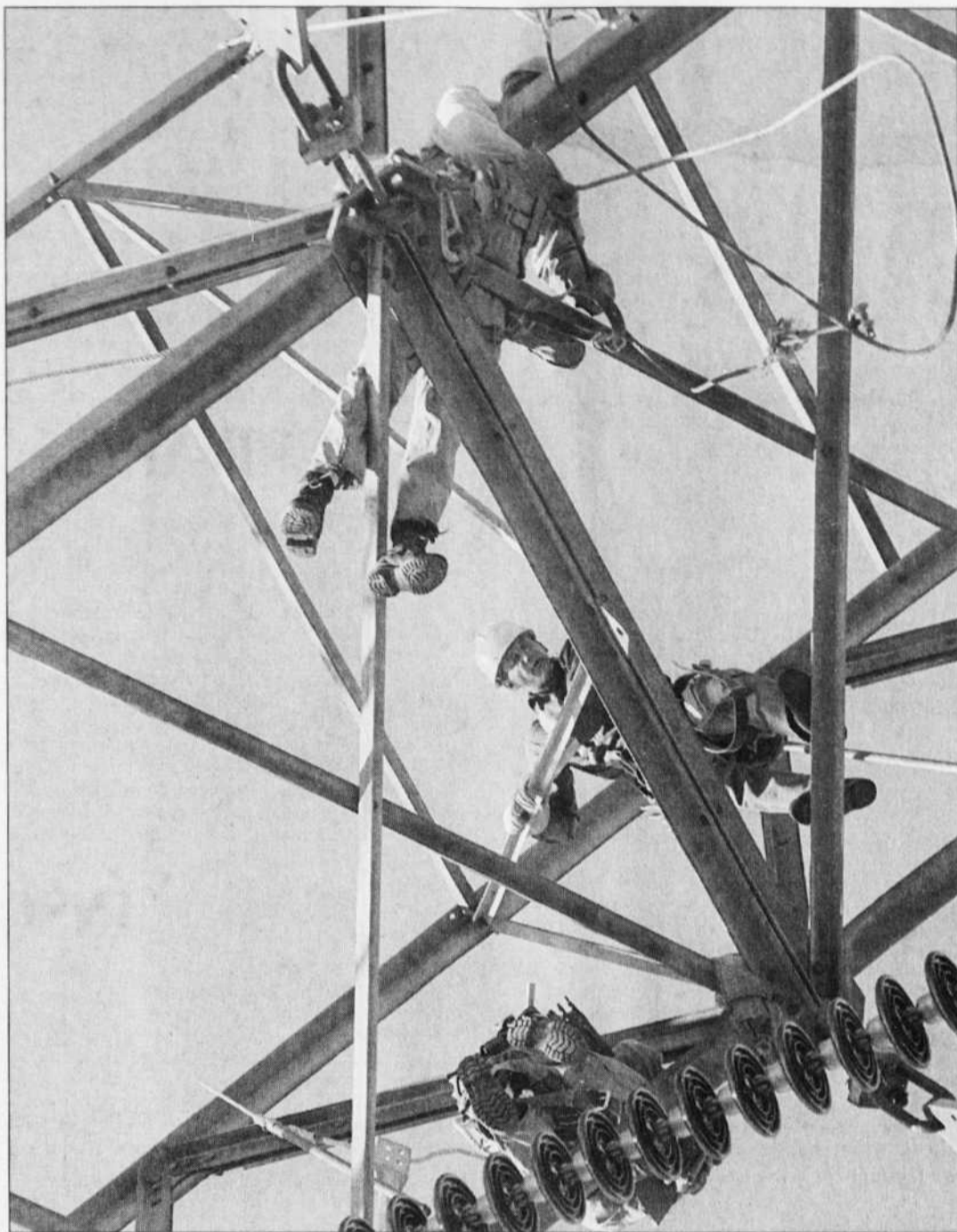
Avec l'avènement du commerce électronique et la déréglementation du marché, la principale valeur produite serait le traitement de l'information

YVES RABEAU

Professeur au département de stratégie des affaires de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

L'auteur a été invité à prononcer une des «Foresight Conferences on Information and Communication Technology» au congrès mondial «Electralis 2001 Research To Business Convention». L'auteur reprend dans cet article quelques éléments clés de cette conférence intitulée «Are Tomorrow's Electricity Technologies Immune to ICT Applications?».

Pour la rédaction de cette conférence, l'auteur a bénéficié de la collaboration d'Hydro-Québec. Toutefois, l'auteur n'a aucun lien contractuel avec Hydro-Québec sur cette question; les opinions émises sont les siennes et n'engagent Hydro-Québec d'aucune manière.



ARCHIVES LE DEVOIR

Les conditions présentes devraient mener le gouvernement du Québec à assouplir sensiblement les règles environnementales et autres auxquelles tous les projets d'Hydro-Québec sont assujettis.

une quantité importante d'information. La prévision de la demande, la gestion de la dette, la gestion du réseau, la conception et le design de barrages sont autant d'exemples qui illustrent l'importance de l'information dans les fonctions traditionnelles d'Hydro-Québec. Avec l'avènement du commerce électronique et la déréglementation du marché, Hydro-Québec peut devenir une société dont la principale valeur produite serait le traitement de l'information.

Déjà, la migration d'une partie des activités d'Hydro-Québec vers le commerce électronique change les stratégies et les objectifs visés par les gestionnaires: ■ la création d'un service de commerce électronique mène la société à investir davantage dans les ressources humaines de haut savoir; ■ l'implication sur la Bourse de l'électricité signifie que les gestionnaires vont de plus en plus chercher à extraire davantage de valeur ajoutée à partir du réseau existant; déjà, ici, les contributions du commerce électronique au profit de la société démontrent clairement que l'on peut, par des contrats sur le marché spot, obtenir beaucoup plus de valeur des infrastructures en place; ■ le marché spot de l'électricité, à la manière

d'autres marchés comparables comme ceux du gaz naturel ou de la bande passante, est assez chaotique, et on observe de fortes fluctuations des prix.

Les problèmes énergétiques que connaissent les États-Unis à l'heure actuelle constituent une occasion remarquable pour Hydro-Québec

Les gestionnaires doivent tenter de discerner des tendances à travers ces mouvements de prix pour gérer un nouveau risque qui consiste à décider de la somme d'énergie que l'on est prêt à rendre disponible de jour en jour sur la Bourse électronique;

■ des instruments d'analyse sont à développer au fur et à mesure que l'on accumule des données sur les transactions sur la place d'affaires électronique. De plus, de tels marchés chaotiques permettent de développer des instruments financiers, comme les contrats à terme, pour se prémunir contre les trop fortes variations de prix.

Il s'agit de nouvelles fonctions qu'Hydro-Québec a déjà commencé à insérer dans sa mission d'entreprise et qui ont déjà eu un effet significatif sur sa rentabilité.

Modèle d'avenir

Sur cette lancée, Hydro-Québec pourrait ainsi s'orienter vers des activités à très haute valeur ajoutée. Hydro-Québec pourrait devenir, à travers des activités de commerce électronique, un intégrateur de la chaîne des valeurs dans le domaine de l'énergie. Par des activités de

courtage sur les marchés énergétiques, la société pourrait optimiser les achats d'énergie pour des clients industriels et commerciaux.

De façon plus générale, Hydro-Québec pourrait développer des produits de gestion de divers risques pour toute une clientèle commerciale. Le développement de logiciels et de produits financiers pour soutenir ces activités serait un autre champ de création de valeur. De plus, Hydro-Québec continuerait à développer son expertise dans le domaine de l'électricité, mais ces activités de R-D tiendraient compte des nouvelles réalités du marché et des nouveaux champs de spécialisation de la société. Ces diverses activités de traitement de l'information à haute valeur ajoutée représenteraient la mission principale de la société d'État.

Les activités traditionnelles d'Hydro-Québec demeureraient certes fondamentales mais pourraient être confiées à des opérateurs très efficaces dont la mission consisterait à fournir à la société-mère des services de production, de transport et de distribution d'électricité de grande qualité, avec une technologie de pointe et aux meilleurs coûts possibles. Cet essaimage d'activités serait facilité à divers égards par une privatisation partielle de ces fonctions.

Conjoncture énergétique

Les problèmes énergétiques que connaissent les États-Unis à l'heure actuelle constituent une occasion remarquable pour Hydro-Québec. La société d'État pourrait ainsi à la fois développer ses infrastructures et déplacer ses activités vers des fonctions à plus haute valeur ajoutée.

Hydro-Québec profiterait encore davantage du marché électronique si elle disposait d'une plus grande capacité de production et de nouvelles lignes de transport pour optimiser les interconnexions avec les réseaux des États voisins. Tout comme les Albertains s'enrichissent avec leur pétrole et leur gaz, le Québec dispose d'une filière énergétique qui, en raison de divers facteurs (déréglementation, développement des technologies de l'information dont Internet, forte croissance aux États-Unis et insuffisance de l'offre d'énergie), peut devenir une source de richesse collective.

Ces nouvelles conditions devraient mener le gouvernement du Québec à assouplir sensiblement les règles environnementales et autres auxquelles tous les projets d'Hydro-Québec sont assujettis. Par exemple, le syndrome du «pas dans ma cour» qui coûte aujourd'hui très cher aux Californiens peut paralyser l'extension du réseau de production et de transport d'électricité. Divers correctifs permettant de donner plus de poids au bien collectif devraient être apportés pour éviter des retards ou même l'abandon de projets. Notamment, comme les rendements prévus de certains projets peuvent être fort élevés, les compensations versées aux citoyens ou groupes de citoyens touchés par le projet devraient précisément refléter cet effet d'enrichissement.

Conclusions

Un capital humain de haut savoir est la pierre angulaire d'une transformation de la société d'État vers des activités de haute valeur ajoutée. La migration des activités d'Hydro-Québec vers ces domaines et l'intensification des transactions à l'exportation devraient accroître de façon significative les profits de la société d'État. L'essai-mage des activités traditionnelles qui s'accompagnerait d'une privatisation partielle pour stimuler l'efficacité de ces opérations rapporterait des entrées de fonds appréciables à Hydro-Québec. Les fonds devraient d'abord servir à réduire la dette d'Hydro pour la ramener à des niveaux comparables à ceux des entreprises nord-américaines dans ce secteur.

Pour respecter l'équité entre les générations face à cette richesse collective, la partie des profits additionnels allant au gouvernement devrait d'abord aller à la réduction de la dette publique, comme c'est le cas en Alberta. Ceci ferait apparaître une substantielle marge de manœuvre pour le gouvernement au fur et à mesure que la dette serait remboursée. Les citoyens d'aujourd'hui et ceux de demain pourraient en bénéficier sous la forme de baisses d'impôts et d'une meilleure qualité des services publics.

Nouvelle mission

La production d'Hydro-Québec comptait déjà

Fusions municipales

Le nom de Chicoutimi a été rayé de la carte du Québec

GHISLAIN BOUCHARD
Président du Rassemblement
«Au nom du bon sens»
Chicoutimi»

Par le décret du 27 juin instituant la «Ville de Saguenay», le gouvernement vient de rayer de la carte le nom de Chicoutimi, un nom inscrit sur la carte de l'Amérique française depuis quatre siècles, que tous avaient respecté à ce jour. Français, Anglais, missionnaires, gouvernements successifs. Un nom que les autochtones avaient mis sur la carte de toute l'Amérique bien avant les Européens. On a effacé un nom inscrit sur la carte du tourisme et du commerce international. Nous avons perdu notre carte d'identité sur le plan mondial. C'est une er-

reur grave! Erreur historique, économique et culturelle.

On jette à l'eau un nom précieux et on ajoute gentiment: vous pourrez plonger pour le rescaper! C'est ainsi que nous interprétons le propos voulant que le nom de la ville soit revu par le nouveau conseil qui sera élu en février. Ne soyons pas naïfs: le nom de Chicoutimi a été perdu dans les remous de la fusion, il ne sera que très difficilement repêché dans les courants de l'élection d'automne ou aux enchères municipales. Les politiciens et les élites qui se sont défilés avant le décret continueront de se défilés après.

Entre-temps, on dérobe le nom de la région, le nom de Saguenay — qui a toujours désigné un territoire grand comme un pays —, et on l'applique à la nouvelle ville, sans réflexion véritable, sans

consultation ouverte. On abuse du nom Saguenay, on le galvaude, on crée de la confusion.

Il est consternant de constater que le conseil des ministres traite ainsi deux noms majeurs du patrimoine amérindien, sague-néen et québécois dans son ensemble. Ceux qui comptaient sur le gouvernement pour assurer la protection du patrimoine toponymique se sentent aujourd'hui trompés. Il faut dire que, sur place, les encanteurs de la fusion ont eux-mêmes traité le nom de Chicoutimi comme un article de vente de débarras.

Dans tous les autres cas de fusion, le gouvernement a respecté le nom des villes centres et maintenu les toponymes historiques majeurs, comme Québec, Trois-Rivières, Lévis, Montréal, Rimouski, Longueuil. Nulle part

ailleurs a-t-on créé des toponymes nouveaux. Chicoutimi a donc reçu un traitement d'exception. Il a été vendu pour un plat de lentilles... électoralistes.

On prétend que «Ville de Saguenay» est un nom «rassembleur». C'est plutôt un nom «perdant». Il rassemble les gens autour d'une table vide. Car il fait tout raser de l'histoire et d'un atout économique majeur. «Toutes les villes doivent être égales, disait-on, toutes doivent perdre leur nom.» Elles sont aujourd'hui toutes égales, mais aussi toutes perdantes. Un nom a été perdu qui était connu dans le monde entier. La nouvelle ville devra recommencer, à partir de zéro, la construction d'un nouveau nom. Cela prendra des décennies et coûtera des millions. Entre-temps, la région devra composer avec un

empêchement majeur à son développement régional.

Le Rassemblement «Au nom du bon sens: Chicoutimi» est outré de la décision du gouvernement. Il l'est aussi du comportement des autorités locales — universitaires, politiques, commerciales, religieuses — qui, par leur silence ou leur complicité, ont laissé faire. Notre rassemblement continue cependant de croire au bon sens des gens. C'est pourquoi il entend poursuivre son action pour que le nom de Chicoutimi aujourd'hui perdu soit peut-être un jour retrouvé.

Sans moyens aucuns, en deux mois, le rassemblement a réussi à poser la question du nom en mettant en avant des arguments incontournables. Plus de 600 personnes ont adhéré à notre rassemblement. Le courrier Internet

se multiplie, venant de partout. La Société historique du Saguenay a dénoncé l'appellation «Ville de Saguenay». Des personnalités comme Jean-Paul Desbiens, Jean Cournoyer et Jean Picard, un leader autochtone de Wendake, ont appuyé notre position. Sur le réseau national de Radio-Canada, des auditeurs de partout disaient leur étonnement à l'idée que Chicoutimi pourrait disparaître.

Le bon sens ne meurt pas. Mais il a fallu 70 ans pour que la ville de Saint-Pétersbourg, rayée par l'idéologie communiste et rebaptisée Leningrad, retrouve son nom. Il en faudra combien pour que Chicoutimi, rayée par l'idéologie fusionniste et rebaptisée «Ville de Saguenay», retrouve le sien?

■ Site Internet: aunomdubonsens-chicoutimi@qc.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (reporters); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Ballargnon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornellier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Veronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Laffleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MILOSEVIC

SUITE DE LA PAGE 1

défenseurs — qu'il avait rencontrés pendant trois heures la veille.

Slobodan Milosevic, alors président de la Serbie, avait pourtant signé en 1995 les accords de Dayton mettant fin à la guerre en Bosnie, dans lesquels il reconnaissait le tribunal institué en 1993 par les Nations unies pour juger les crimes commis lors des conflits en ex-Yougoslavie.

Le visage fermé, Slobodan Milosevic, en costume bleu et chemise bleu clair, n'a cessé de narguer les juges. «C'est votre problème», répond-il sèchement au président qui lui demande s'il souhaite entendre la lecture des 51 pages de l'acte d'accusation.

Puis, c'est en serbo-croate que Slobodan Milosevic, interrogé sur ce qu'il compte plaider, répliquera que «ce tribunal est destiné à produire une fausse justification pour les crimes de guerre commis en Yougoslavie». «Je vous ai posé une question», lui rappelle le président May. «Je vous ai répondu», rétorque l'ancien chef d'État, qui regardera sa montre avant de quitter la salle d'audience.

Slobodan Milosevic et quatre de ses proches conseillers ont été inculpés par le TPI en mai 1999 de quatre chefs liés à la répression menée au Kosovo du début de l'année 1998 jusqu'à l'entrée des soldats de la KFOR, la force multinationale de l'OTAN, dans la province, en juin 1999, au terme de 78 jours de frappes alliées contre la Yougoslavie.

Mais le procureur général du TPI, Carla Del Ponte, qui assistait exceptionnellement à l'audience d'hier, a encore rappelé que le tribunal comptait entendre ses chefs d'accusation à des faits commis au début des années 90, lors des guerres en Croatie et en Bosnie, attisées par celui qui rêvait d'une «Grande Serbie».

Son pays a assisté, ébahi, à la comparaison de l'ancien chef d'État qui avait régné sans partage pendant 13 ans avant de quitter le pouvoir en octobre, sous la pression de la rue, après avoir refusé de reconnaître sa défaite à la présidentielle yougoslave.

Si certains de ses partisans pleuraient devant cette humiliation, d'autres estimaient que «Slobo» s'était une nouvelle fois comporté en «héros».

L'ultranationaliste serbe Vojislav Seselj est aussi réjoui de son attitude «digne» devant les juges de La Haye. «Puisse-t-il poursuivre son engagement à protéger les intérêts nationaux serbes et montrer ce que le tribunal est vraiment, un prolongement de l'OTAN.» Les avocats de Milosevic à Belgrade, eux, espéraient néanmoins que l'ancien président change de stratégie et ne continue pas de faire face seul à ses juges, ce qui, bien que «légalement possible», risque de s'avérer «pratiquement peu raisonnable», selon M^{me} Toma Fila.

À l'issue de la comparution, le procureur adjoint du TPI, Graham Blewitt, a d'ailleurs émis le souhait que Slobodan Milosevic se dote de «la meilleure défense du monde afin qu'il ne puisse pas être dit qu'il n'a jamais été défendu».

À Paris, le président du TPI, Claude Jorda, a estimé que l'ancien chef d'État, «par la force des choses, sera amené à s'entourer de conseils sauf à rester dans une attitude passive et contre-productive». «À un moment donné, il aura besoin de secours et de défense», a déclaré M. Jorda.

«Il est devenu fou», estimait pour sa part une étudiante de Belgrade, Maja Dragicevic. «Ce n'est pas étonnant que le pays soit dans cet état. On a de la chance qu'il soit parti — pour toujours, espérons.»

Au Kosovo, ce sont des bravos qui ont retenti devant les écrans de télévision lorsque Milosevic est apparu dans la salle d'audience de La Haye. «C'est beaucoup trop tard, mais mieux vaut tard que jamais», expliquait Faton Aliu, un jeune homme de 26 ans qui suivait l'audience à la télévision.

Carpe diem

par Yvon Corbeil
La rancune, c'est fatigant.
Je ne suis pas rancunier, mais c'est
par pure paresse.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés
au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 4012291 Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

sans distinction. Ceci s'explique, a dit le haut fonctionnaire, par le fait que des positions, lorsque similaires, ont déjà été fusionnées, ce qui rend leur identification impossible.

En fait, on fait comprendre que la publication de ces textes relève plus du geste symbolique que de l'information sur la direction que prendront les négociations. «Le public doit constater que les ministres n'ont rien à cacher et que nous sommes prêts à partager l'accord tel qu'il est», a déclaré le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew. «Je ne peux pas vous le donner dans un état plus avancé puisqu'à ce moment-ci dans la négociation, c'est là qu'on en est. Il reste trois ans et demi de négociations, alors bien sûr qu'à peu près tout est entre parenthèses.»

On invite surtout les gens à ne pas tirer de conclusions hâtives de ces documents, répétant que tout est sujet à changement d'ici la fin des négociations, convenue pour janvier 2005. «Ca sera utilisé par toutes sortes de groupes. Il y a des gens qui verront ce qu'ils voudront. Mais c'est un projet,

ZLEA

c'est entre crochets, rien n'est convenu», a martelé le haut fonctionnaire.

Pour l'instant, on se refuse à tirer quelque conclusion que ce soit sur la direction que prendront les négociations. En théorie, donc, le Canada se dit opposé à tout ce que le document contient qui ne correspond pas à sa position officielle, a indiqué le haut fonctionnaire.

Les textes sont regroupés sous neuf chapitres: accès aux marchés, agriculture, services, marchés publics, politique de la concurrence, subventions, antidumping et droits compensatoires, règlement des différends, droits de propriété intellectuelle et investissements. Le Canada n'a toujours pas fait connaître sa position de négociation à propos de quatre d'entre eux. Le Canada doit encore élaborer celle sur la propriété intellectuelle, un sujet qu'on présente comme hautement «sensible». Sur le règlement des différends, on attend de savoir en quoi consistera l'accord. Et dans le domaine des investissements, surtout en ce qui a trait aux compensations à verser aux entreprises en cas d'expropriation, le Canada veut d'abord mener à terme la démarche de clarification du chapitre 11 de l'ALENA,

entreprise avec les États-Unis et le Mexique.

Le haut fonctionnaire assurait hier que le document ne contient aucune mention sur la santé, l'éducation et la culture. La position du Canada est que ces secteurs devraient être exclus de l'application d'un accord de libre-échange des Amériques.

La version du texte rendue publique hier est appelée à changer au fur et à mesure que les négociations avanceront. Les pays se sont entendus pour que les textes soient diffusés dans leur version modifiée à chaque Sommet des Amériques, soit tous les trois ans. Le prochain doit se tenir en 2004, mais le Canada compte bien faire pression pour que leur mise à jour publique se fasse chaque année.

Le ministre Pettigrew ne s'est par ailleurs pas effusqué du délai de publication qui a fait en sorte que les textes n'ont pas été disponibles à temps pour le Sommet de Québec, en avril dernier. «Je ne partageais pas la précipitation des gens», a-t-il avoué.

Hier, les divers intervenants de la société civile, tout en saluant la publication des textes, voulaient se donner un peu de temps pour les étudier avant de faire des commentaires.

ÉCRIVAIN

SUITE DE LA PAGE 1

grand reporter pour de prestigieux magazines canadiens, américains et britanniques, il rabotait sans relâche, avec un plaisir un peu sadique, la langue et l'esprit de bois d'érable. Ses plus mordants écrits ont été repris dans un essai, *Oh! Canada! Oh! Québec!* (1992), présenté comme un «requiem» pour la facture nationale douloureusement ressentie.

Le polémiste forçait le trait jusqu'à la caricature biaisée. Il ridiculisait par exemple les «militiciens auto-proclamés de la cause linguistique», gardiens féroces des exigences jugées loufoques de la loi sur l'affichage commercial traquant les mots anglais, honnis, bannis comme des injures, jusque sur le menu de son cher Woody's Pub, maintenant fermé. Son verdict en noir et gris décrivait le nationalisme québécois comme une tare idéologique stérile et rétrograde, teintée de xénophobie, de racisme et d'antisémitisme. Dans les années 1970 et 1980, il ne manquait pas non plus de relier le déclin économique de Montréal à la puissance du mouvement souverainiste.

Quand le Salon du livre de Paris a mis à l'honneur la littérature du Québec, il y a deux ans, le surdoué des lettres montréalaises ne faisait donc pas partie du contingent des quelque cent écrivains invités. Son prénom seul suffisait à provoquer des grognements de déplaisir dans bien des milieux francophones de la province. Mordecai était un monstre sacré qui faisait beaucoup sacré. Et ceux qui détestaient sa médecine amère seront soulagés d'apprendre que son prochain livre, posthume, publié en août prochain, portera sur le billard...

En même temps, ses détracteurs nationalistes québécois oublient trop souvent que Mordecai Richler ne ménageait pas davantage le ROC. Il érigeait le Canada Bashing en grand art, reprochant à ses compatriotes leur frilosité, leur manque d'ouverture d'esprit, leur provincialisme culturel, décrivant son coin de terre comme une «banlieue des États-Unis», un «concentré de médiocrité». Il réservait ses charges les plus acerbes aux politiciens du pays, Brian Mulroney et sa «bande de profiteurs», et puis Lucien Bouchard, dont il prévoyait que sa carrière ne servirait qu'une seule ambition, la sienne. Seul Pierre Elliott Trudeau avait trouvé quelque grâce à son regard vitupérateur.

L'écrivain

Ces excès polémiques ont été largement compensés par les réussites littéraires qui lui ont valu une renommée nationale et internationale quasi instantanée, notamment en France, où il était vite traduit. Maître de la satire, du rire doux-amère et de la bouffonnerie fantasque, il a accouché d'histoires enlevées, à la fois cruelles et naïves, sentimentales et idéalistes, matérialistes et exubérantes. Elles offrent au total un des plus tragiques portraits de l'Amérique actuelle, puisque Richler a aussi lui-même été méchamment qualifié de concentré pur jus de l'individualisme yankee.

Toute son œuvre demeure obsédée par un seul thème: la bête humaine, orpheline de Dieu, maintenant noyée sous le doute incommensurable et l'ambition débridée. Un fil rouge reliant *Mon père ce héros* (1955) à *Joshua au passé, au présent* (1980) marque la relation au temps, aux souvenirs, à ce seuil de croyances et d'habitudes qu'on renverse sur la tête des gens et qui leur dégoûtent dessus toute leur vie durant.

La nostalgie était omniprésente dans son œuvre romanesque comme dans ses pamphlets. Mordecai Richler écorchait patiemment les angoisses profondes enfouies en chacun, les élans troubles comme les nobles passions des vilains habitants des grandes villes, à commencer par la sienne: les femmes insatisfaites de leur sort médiocre, les financiers véreux et leurs innombrables parasites, les jeunes désabusés par l'héritage psychiquement épouissant de leurs parents, la faune des restaurants et les piliers de bars dont il faisait lui-même partie.

Dans *L'Apprentissage de Duddy Kravitz*, il décrit le parcours balistique d'un jeune juif montréalais qui passera de l'état misérable de cancre indiscipliné à celui d'homme d'affaires sans morale. Duddy

n'épargne aucun moyen pour faire de l'argent et assouvir sa passion de la propriété, allant jusqu'à voler son meilleur ami, Benji, épileptique, l'exploité devenant à son tour exploiteur.

Ses derniers romans ont repris ce filon originel, tout en débordant largement le cadre montréalais pour finalement atteindre une ampleur de saga continentale, de symphonies grandioses, débordantes d'énergie, où retentit sans cesse le fracas de destins insolites, encore une fois brisés par l'ambition démesurée.

Salomon Gursky (1992) accompagne une famille de juifs russes pendant un siècle et demi. Tout à la fois satire sociale, saga familiale et roman historique, la brique de près de six cents pages fait progresser l'aventure des cachots de Londres aux banquises de l'Arctique, des bars de jazz enfumés du Montréal

d'Oscar Peterson à la vie contemplative des Indiens Haïdas de Colombie-Britannique.

Le dernier roman publié, *Le Monde de Barney* (1997), fait place aux souvenirs de Barney Panofski, «vieux schnoquo de soixante-sept ans qui rétrécit à vue d'œil, affligé d'une queue qui fuit». Barney est lui aussi devenu excessivement riche, en passant du commerce de l'huile d'olive et des fromages français à la production d'«inutilités télévisuelles». Il a aimé trois femmes, élevé tant bien que mal trois enfants, assassiné son meilleur ami...

Barney demeure rue Sherbrooke. Mordecai Richler répétait sans cesse qu'au Canada, il ne pourrait habiter ailleurs qu'à Montréal. Et c'est dans cette ville, la ville de ses furies critiques et de ses exceptionnels délires fictionnels, qu'il est mort, hier matin.

INSOLENT

SUITE DE LA PAGE 1

pour parler de la loi 101 ont été douloureusement reçues dans sa province natale. Pour Gilles Marcotte, toutefois, ses frasques dans le *New Yorker*, pour ne nommer que celles-là, n'ont pas la valeur de ses romans. «Le polémiste n'est pas très important. La petite crise nationaliste qu'on a faite était justifiée dans une certaine mesure, et je n'ai pas trouvé agréables ses articles du *New Yorker* moi non plus. À mon avis, ce n'était pas très bon. Mais à côté de son œuvre, ce n'est rien.» Pierre Anctil, anthropologue et spécialiste de la communauté juive, est du même avis: «Beaucoup de ses romans sont des descriptions assez détaillées de la vie montréalaise à une certaine époque des années 50 et 60, avec des évocations tout à fait exceptionnelles. C'est très précieux et c'est suffisant pour lui assurer une place unique au firmament de la littérature québécoise. Ce n'est pas le premier écrivain juif de Montréal, mais je dirais que son œuvre est l'une de celles qui sont les plus considérables et les plus complètes.» L'exclusion des juifs des écoles de langue française, des cercles catholiques ou des milieux anglo-protestants dans son enfance a forgé son désir d'intégration et d'acceptation, qui a déteint sur son œuvre. «Il ne faut pas oublier qu'il y a eu la guerre, l'Holocauste, la naissance d'Israël. C'est une époque très trouble pour les juifs, et ça se ressent très nettement dans l'œuvre.»

Shulon Friedman, ophtalmologiste dans Côte-des-Neiges, a connu Mordecai Richler en 11^e année au Baron Byng High School de la rue Saint-Urbain. «Il était insolent mais brillant à l'école, et il a occupé le poste de président de la classe. Tout le monde l'aimait.» Les deux amis se sont un peu perdus de vue, mais le D^r Friedman ne conserve que de bons souvenirs, d'autant plus qu'au collège Sir George William, qu'ils ont tous deux fréquenté, Richler lui avait présenté celle qui devait devenir son épouse. «Il avait l'habitude de dire sa façon de pensée au sujet du Québec et de la politique, que ça plaise ou non, et il a parlé au nom des anglophones. Il était dur envers les Canadiens français mais aussi envers lui-même, c'était dans son tempérament.»

Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, déplore tout de même la controverse que Richler aura cultivée tout au long de sa carrière.

Jeanne Corriveau



Étudiant au Baron Byng High Scholl, Mordecai Richler, au centre, était président de sa classe.

DOUZE

décision n'a été prise à cet effet. John Reynolds, le nouveau leader en Chambre, a par contre fait parvenir une lettre aux dissidents dans laquelle il leur pose dix questions sur leur vision de l'avenir du parti et les solutions qu'ils envisagent aux problèmes actuels. M. Reynolds réclame une réponse d'ici dix jours.

Le député dissident Art Hanger, qui parlait au nom des 11 hier (sauf Mme Grey), a dit interpréter cette lettre comme un ultimatum: à défaut d'une réponse satisfaisante, il craint que lui et ses collègues ne se voient enlever leur carte de membre et deviennent malgré eux des indépendants. Car ils ne cessent de répéter qu'il n'est pas dans leur plan de former un autre parti ou de se joindre au caucus conservateur. «C'est une situation temporaire. Nous avons l'intention de retourner au parti après.»

«Je n'ai aucune intention, et je ne pense pas que personne n'ait cette intention, d'abandonner l'Alliance, a pour sa part indiqué Mme Grey. Nous sommes des réformistes, et rien n'est changé.»

À 12, les dissidents pourraient techniquement être reconnus comme formant un parti officiel à la Chambre des communes et réclamer les privilèges y étant associés, dont des budgets, une participation

aux comités parlementaires et à la période de questions. Mais pour ce faire, une demande formelle doit être faite au président de la Chambre, ce qui n'est pas dans les plans des dissidents pour le moment.

L'ex-greffier de la Chambre des communes et auteur du manuel de procédure du Parlement, Robert Marleau, croit cependant que d'avoir 12 députés n'est pas suffisant: ils devraient aussi rompre tous leurs liens avec leur ancien port d'attache, l'Alliance canadienne, adopter de nouveaux statuts puis s'élire un chef, un leader en Chambre et un whip pour pouvoir se qualifier comme parti au sens de la Loi du Parlement. «Il n'y a pas d'automatisme», a-t-il résumé.

De même, l'Alliance canadienne n'est pas près de perdre son statut d'opposition officielle. L'Alliance dénaît, avant la cascade de dissidences, 66 députés contre 38 pour le Bloc québécois et 12 pour les conservateurs. Il lui faudrait donc perdre 17 autres députés pour occuper moins de sièges que le parti de Gilles Duceppe. Et encore, ces députés devraient se déclarer indépendants. «La présidence de la Chambre ne se mêle pas des chicanes de famille, indique M. Marleau. Si les députés sont encore alliés, qu'ils soient exclus ou pas du caucus ne regarde pas la présidence.»